



FMES

Fondation pour la Maîtrise
des Enjeux Stratégiques

**LES OUTRE-MER
FRANÇAIS**

**DES TERRITOIRES
STRATÉGIQUES**

*Mieux intégrer les outre-mer
à une nouvelle ambition française*

2026

La France est un archipel qui s'ignore. Ses 13 territoires ultramarins lui confèrent une dimension mondiale, une présence souveraine sur 3 océans et un avantage important dans la rivalité de puissances entre compétiteurs globaux. Trop souvent oubliés dans les politiques nationales, ces territoires sont pourtant stratégiques, pour la France et pour l'Europe. Dans cette note, l'institut FMES¹ entend rétablir un équilibre entre une vision trop souvent négative - liée à une incompréhension due à l'éloignement, au poids que représenteraient ces territoires sur le budget de la Nation et aux événements sociaux quelques fois violents - et les atouts formidables des outre-mer qui pourraient demain se révéler vitaux pour le pays dans un contexte de compétition mondiale exacerbée. Elle propose plusieurs orientations pour intégrer les outre-mer à une stratégie de sursaut national, dans l'intérêt partagé de la France d'Europe et d'outre-mer.

Avril 2026

¹ L'institut FMES (Fondation Méditerranéenne d'Etudes Stratégiques) est un *think tank* basé à Toulon depuis 1990, spécialisé dans les enjeux stratégiques globaux, en particulier géopolitiques, militaires et économiques. Il est également spécialisé dans les sujets liés au domaine maritime.

Les outre-mer français, territoires stratégiques

Mieux intégrer les outre-mer à une nouvelle ambition française

Synthèse

Les outre-mer, méconnus de la majorité des Français, sont victimes de plusieurs représentations stéréotypées d'exotisme et de retard économique compensées par une notion floue de rayonnement de la France. L'éloignement et les préoccupations prioritairement européennes de la Métropole n'incitent pas à dépasser ces représentations. Alors que les collectivités territoriales d'outre-mer demandent davantage d'intervention de l'État, leur rattachement à la France et plus encore à l'Europe pour certaines d'entre elles, nuit à leur intégration régionale. L'UE, comme la France, peine encore à percevoir tout l'intérêt géopolitique de ces territoires extraeuropéens alors que le monde se déseuropéanise. Sur le plan socio-économique un second paradoxe existe entre, d'une part, une demande de convergence avec le continent européen et, d'autre part, l'inadaptation de règles communes, nationales ou européennes, aux spécificités des territoires. Ces règles contraignent fortement l'intégration régionale, entretiennent des dépendances fortes et limitent l'exploitation de leur potentiel.

Les outre-mer français sont pour l'essentiel situés dans la zone tropicale et sur des lignes de fracture. Ils sont donc soumis à d'importants risques telluriques ou liés au réchauffement climatique. Ils sont ainsi exposés à un nombre croissant d'événements violents, imprévisibles, soudains et inéluctables. D'ambitieuses mesures préventives de protection sont indispensables sans pour autant dispenser les acteurs publics d'entretenir une importante capacité d'intervention. Ces territoires sont exposés à d'autres menaces d'origine délictuelles, criminelles ou étatiques. Celles-ci sont d'autant plus pressantes que la compétition mondiale s'exacerbe, que la position et les ressources des outre-mer sont convoitées, et que ces derniers peuvent apparaître comme les talons d'Achille d'une France elle-même vulnérable. Malgré leur diversité, ces menaces peuvent se cumuler.

Pourtant les outre-mer sont stratégiques pour la France. Leurs positions, proches de routes commerciales majeures mais aussi des continents américain, africain et asiatique, ou au cœur de l'Océanie insulaire, servent les ambitions diplomatiques – et potentiellement économiques – de la France et de l'Europe. Elles leur donnent partout un droit de cité. Une spécificité qui confère à la France un avantage concurrentiel d'autant plus important que les rapports internationaux se tendent. La présence souveraine de la France sur

les trois principaux océans et jusqu'aux abords des océans Arctique et Antarctique est par ailleurs un facteur de puissance militaire et de sécurité nationale, notamment dans le domaine spatial. Enfin, les outre-mer et leur ZEE disposent d'un important potentiel de ressources naturelles insuffisamment connues et peu exploitées. Ces ressources aujourd'hui négligées ou aux applications à découvrir deviendront demain vitales, notamment dans le cas d'une forte concurrence internationale. Plutôt que d'opposer la protection de la biodiversité à l'exploitation de ressources minérales, il convient de réfléchir dès à présent à la valorisation raisonnée de ces richesses, afin de contribuer à l'autonomie et au développement économique de ces territoires ultramarins.

Tous les outre-mer n'ont pas les mêmes atouts. Irremplaçable porte souveraine d'accès à l'espace, la Guyane reste une carte majeure pour la France et pour l'Europe. Les territoires de l'océan Indien ouvrent quant à eux sur l'Indopacifique, cœur économique et démographique du monde. La Nouvelle-Calédonie prolonge cette ouverture vers le Pacifique, aux limites de l'extension chinoise vers le sud. Les Antilles, pour leur part, sont d'incomparables sentinelles des trafics, particulièrement du narcotrafic qui inonde l'Europe. Elles permettent également d'appuyer efficacement la Guyane. Enfin la Polynésie française est une autre sentinelle, un dipôle sous tension entre les États-Unis et la Chine, mais aussi une potentielle étape entre l'Extrême-Orient et l'Amérique du Sud.

La valorisation de ces atouts doit être à la base d'un véritable pacte entre l'État et les outre-mer, pour intégrer ces derniers à une nouvelle ambition française tout en favorisant leur développement. A cette fin, les propositions formulées dans cette note sont orientées autour de 4 axes principaux :

- Un renforcement de la protection des territoires et du contrôle de leurs espaces maritimes face à la brutalisation du monde.
- Une plus grande autonomie donnée aux collectivités afin qu'elles s'intègrent plus facilement dans leurs espaces régionaux et qu'elles puissent déroger aux réglementations nationales et européennes inadaptées à leurs situations respectives.
- La volonté d'explorer sans dogmatisme le potentiel durable de leurs ressources naturelles, notamment maritimes, qu'elles soient biologiques ou minérales.
- L'utilisation des outre-mer comme points d'appui de l'économie et de l'influence européennes auprès de leurs nombreux voisins.

Sommaire

Synthèse	6
1 Des vulnérabilités révélées par des événements récents	11
1.1 Une perception ambiguë par les Français continentaux	11
1.2 Perception par les gouvernants : des territoires trop lointains pour les uns, trop français pour les autres ?	12
1.3 Dépendance et retard de développement économique	13
1.4 Des territoires confrontés à de nombreux risques et menaces	14
1.4.1 Des risques naturels croissants demandant un effort de protection	14
1.4.2 Des menaces nombreuses et variées	17
2 Demain, les outre-mer au cœur de l'autonomie stratégique européenne	19
2.1 Des espaces d'influence et de coopération	19
2.2 Des positions stratégiques pour la sécurité nationale	20
2.3 Des ressources vitales pour l'autonomie nationale et des territoires qui restent sous-exploités	21
2.3.1 La biodiversité, ressource traditionnelle et d'avenir à mieux investir	22
2.3.2 Les ressources minérales : entre protection et exploitation, un curseur à déplacer	25
3 Quelles solutions et priorités ?	27
3.1 Quelques orientations générales	27
3.2 La diversité des potentiels	27
3.2.1 La Guyane	27
3.2.2 La Réunion et les territoires de l'océan Indien	31
3.2.3 Le sud-ouest de l'océan Pacifique	35
3.2.4 Les Antilles	38
3.2.5 La Polynésie française	40
3.2.6 Saint-Pierre-et-Miquelon	42
Infographies	43

Les outre-mer français, Des territoires stratégiques

Mieux intégrer les outre-mer à une nouvelle ambition française

De la minuscule Clipperton à la Guyane, plus grand département de France, les superficies des outre-mer français s'échelonnent de 1,7 à près de 84 000 km². Ils sont ramassés, par exemple à La Réunion, ou dispersés à l'image de la Polynésie dont les 118 îles s'étendent sur une superficie équivalente à celle de l'Union européenne. Tous éloignés du continent européen, jusqu'aux antipodes, certains ² peuvent souffrir d'un triple isolement : de l'Hexagone, des pays voisins, et même interne avec une continuité territoriale parfois difficile à assurer. Wallis-et-Futuna en est sans doute l'exemple le plus manifeste. Cet éloignement n'est pas seulement géographique. Les outre-mer sont bien souvent les impensés de la politique nationale, ce qui ne contribue pas à la prise en compte de difficultés souvent spécifiques.

Tous différents, ils partagent un fort caractère maritime : à l'exception de la Guyane néanmoins bordée par l'océan Atlantique, les outre-mer français sont des territoires insulaires. Leurs populations vivent donc généralement avec la mer. La mer les nourrit, marque leurs cultures, leurs relations, leurs climats, souvent leurs économies, et forge un attachement particulier à l'environnement.

Cette mer est à la fois un facteur de risques et une richesse pour eux-mêmes et pour la France dans son ensemble. L'éloignement qui complexifie les relations et les politiques, traduit en réalité une présence française souveraine sur presque tous les océans. Fragiles et stratégiques à la fois, les outre-mer méritent toute l'attention nationale. Leurs particularités apportent à la France une singularité stratégique particulièrement utile pour marquer une nouvelle ambition française dans un monde qui se déseuropéanise.

Après avoir présenté leurs vulnérabilités générales et leurs atouts, cette note propose plusieurs orientations visant à l'intégration de ces territoires à cette ambition. L'ordre retenu n'a pas valeur d'estime et ne suit pas non plus une logique géographique. Il reflète pour les rédacteurs l'importance stratégique de chaque zone pour la France.

² DROM/COM : Département et Régions d'Outre-Mer, Collectivités d'Outre-Mer. Les DROM relèvent de l'article 73 de la Constitution. Les lois et règlements en vigueur en France hexagonale s'y appliquent de plein droit. Les COM relèvent de l'article 74 de la Constitution, ou de son titre XIII pour la Nouvelle-Calédonie. Les lois ne relevant pas de la souveraineté ne s'y appliquent que sur mention expresse.

1 Des vulnérabilités révélées par des événements récents

1.1 Une perception ambiguë par les Français continentaux

Les outre-mer, méconnus de la majorité des Français, sont victimes de plusieurs représentations stéréotypées d'exotisme, de retard économique et d'une notion floue de rayonnement de la France. L'éloignement et les préoccupations prioritairement européennes n'incitent pas à les dépasser.

« Il me semble que la misère serait moins pénible au soleil » chantait Charles Aznavour. À elle seule, cette phrase résume l'ambiguïté de l'image des outre-mer chez la majorité des Français : vision paradisiaque des îles tropicales françaises, destination de vacances rêvées, mais aussi pauvreté et exposition à des risques naturels dont l'Hexagone est relativement protégé. Si différentes, ces îles sont-elles réellement françaises ? Certes, on y parle le français, mais il faut bien souvent présenter un passeport pour y accéder. Pourtant, ce passeport est bien ce qu'ont en commun le pêcheur de Saint-Pierre-et Miquelon, l'habitant des îles Gambier et le Parisien.

Au-delà d'un exotisme fantasmé, la réalité des territoires d'outre-mer est méconnue, sinon ignorée. Leur géographie même reste très vague dans l'esprit des Français. Une faible minorité semble être capable de les citer de manière exhaustive, ce qui ne suffit pas pour les situer, ni même pour identifier leur caractère maritime et insulaire pourtant déterminant, et leur intérêt pour notre pays.

Dans une vision plus historique, ces morceaux de France représentent pour nos compatriotes la nostalgie d'un État puissant à la tête d'un vaste Empire, nostalgie confrontée à la mémoire d'un esclavagisme honteux et d'un colonialisme dont le procès a été fait. Les récentes émeutes indépendantistes de Nouvelle-Calédonie et les mouvements sociaux violents de Martinique sont observés avec ce regard ambivalent. Les Français soutiennent peu les mouvements indépendantistes. Mais leur vision des outre-mer est plutôt positive et traduit une sympathie plutôt qu'un attachement. Ils ne s'interrogent pas sur l'efficacité des financements étatiques qui s'élevaient à 23 milliards d'euros en 2023. Si la montée des tensions internationales leur fait prendre conscience aujourd'hui plus qu'hier de l'intérêt potentiel de ces territoires sur les plans diplomatique et militaire, ces mêmes tensions s'expriment d'abord sur le territoire européen et n'incitent pas à regarder au-delà des océans. Les outre-mer restent donc lointains pour les Français et pour la majorité d'entre eux inaccessibles. D'une certaine manière, ils sont perçus comme secondaires.

À long terme, il semble que la population de la France métropolitaine, dont une part grandissante est issue d'une immigration qui rejette l'histoire coloniale du pays, ait un regard critique sur l'appartenance de ces territoires à la République. D'autant plus que les populations ultramarines revendiquent un particularisme régional et expriment un besoin d'appropriation de leur territoire qui s'accommoderait mal d'une « immigration métropolitaine » prononcée. Ils sont la France, mais une France particulière, fruit de l'histoire. Un Français d'origine algérienne marqué par les blessures et les ressentiments peut ainsi éprouver de l'incompréhension à l'égard de la francité d'un mélanésien.

1.2 Perception par les gouvernants : des territoires trop lointains pour les uns, trop français pour les autres ?

Alors que les collectivités territoriales d'outre-mer demandent plus d'intervention de l'État, leur rattachement à la France et plus encore à l'Europe pour certaines d'entre elles, nuit à leur intégration régionale. L'UE quant à elle peine encore à en percevoir tout l'intérêt géopolitique.

À l'échelle européenne, la spécificité française de présence souveraine sur les trois principaux océans mondiaux n'est pas toujours comprise par les autres pays, même si l'UE elle-même a commencé à en percevoir l'intérêt stratégique sans forcément déjà en tirer parti. Pourtant parmi les outre-mer, les 6 régions ultrapériphériques (RUP) font partie intégrante de l'UE. Elles sont même, à ce titre, formellement couvertes par la clause d'assistance mutuelle des États membres en cas d'agression armée³ (contrairement à l'article 5 du Traité de l'Atlantique nord qui ne couvre que Saint-Pierre-et-Miquelon parmi les DROM-COM français). Quant aux 5 pays et territoires d'outre-mer (PTOM), ils sont associés à l'UE afin de favoriser leur développement économique et social et leurs échanges commerciaux avec l'Europe. Pour l'UE, les outre-mer français sont d'abord l'affaire de la France dont elle ne conteste pas la souveraineté. En revanche, au regard des difficultés structurelles persistantes, qui justifient la mise en place de programmes spécifiques, des débats portent sur la bonne utilisation des fonds européens. Certains observateurs, généralement français, dénoncent la situation de monopole de grands groupes ou les compléments de rémunération des fonctionnaires, qui entretiendraient un coût élevé de la vie sans favoriser le développement. Au niveau institutionnel, l'inefficacité des programmes européens pourrait se traduire à l'avenir par des arbitrages moins favorables, ou des coopérations régionales qui ne mettraient pas les outre-mer français en première ligne.

Régionalement, ces territoires sont perçus selon les intérêts des États voisins : souvent comme français, parfois comme des acteurs locaux. Dans un cas comme dans l'autre, ce regard est plus ou moins bienveillant et conditionne la nature et la qualité des relations développées. La présence française peut être considérée, selon les lieux et les époques, comme stabilisatrice ou dérangeante, parfois avec des soupçons de velléités dominatrices. Elle est fréquemment remise en cause. Ainsi, l'Assemblée générale des Nations Unies a maintes fois adopté des résolutions défavorables à la France. L'ONU s'appuie sur le droit des peuples à disposer d'eux-mêmes. Mais ce droit est éminemment interprétable et de telles résolutions ne peuvent naître sans un initiateur et un soutien fort. L'URSS incarnait hier ce soutien et le rythme des résolutions a considérablement chuté depuis son effondrement. La Russie et la Chine prennent aujourd'hui le relai, avec divers modes d'action potentiels qui sont abordés dans la suite. L'initiateur de ces résolutions à l'encontre de la France a toujours un intérêt direct à contester la souveraineté française : pays qui revendique la souveraineté sur ces territoires ou parti indépendantiste. C'est bien l'indépendantiste Oscar Temaru, soutenu par des pays voisins, qui a obtenu en 2013 la réinscription de la Polynésie française sur la liste des territoires non autonomes. Ce type de demande résonne favorablement aux oreilles des membres de l'ONU dont nombreux sont issus d'un mouvement de décolonisation encore récent.

Pourtant, les ultramarins sont majoritairement très attachés à la République. Mais cet attachement ne saurait masquer de la part des collectivités une réelle méfiance envers l'État que certains événements récents n'ont fait que renforcer. Le scandale sanitaire du chlordécone aux

³ Article 42-7 du Traité de l'Union européenne.

Antilles ou la crise de l'eau à Mayotte en témoignent. Au-delà des aspirations sociales, l'État est attendu légitimement dans les domaines régaliens : sécurité, justice, défense. Domaines pour lesquels les situations locales et internationales sont de véritables enjeux et imposent un investissement qui ne semble pas au rendez-vous.

1.3 Dépendance et retard de développement économique

Sur le plan socio-économique également, un paradoxe existe entre, d'une part, une demande de convergence avec le continent européen et, d'autre part, l'inadaptation de règles communes, nationales ou européennes, aux spécificités des territoires. Ces règles contraignent fortement l'intégration régionale et entretiennent des dépendances fortes.

Dans son livret d'accueil, la direction générale des Outre-mer (DGOM) souligne trois fragilités principales communes aux territoires ultramarins.

Les indicateurs socio-économiques y sont plus dégradés que dans l'Hexagone. Le PIB par habitant de Mayotte, département le plus pauvre de France, est 5 fois inférieur à la moyenne nationale. S'ajoutant à cette faible activité économique, le coût de la vie est significativement supérieur. Ainsi, même les habitants de Saint-Pierre-et-Miquelon et Saint-Barthélemy qui font figure d'exception avec leur PIB par habitant supérieur à la valeur moyenne nationale, ont un pouvoir d'achat moindre. En 2022, l'INSEE l'évaluait entre 10 et 16 % l'écart de coût de la vie avec l'Hexagone selon les territoires, la différence doublant pour les denrées alimentaires. Cette situation durable entraîne des troubles. Les manifestations récentes en Martinique témoignent de son potentiel de déstabilisation, au-delà des difficultés individuelles qu'elle entraîne pour les habitants. Il en résulte des taux de chômage et de pauvreté importants, malgré une économie informelle qui existe mais n'en atténue que très partiellement les effets.

Les économies ultramarines sont par ailleurs peu diversifiées. Ici quelques cultures dominantes (Antilles), là le nickel (Nouvelle-Calédonie) ou encore l'industrie spatiale (Guyane). Or toutes les filières qui viennent d'être citées connaissent des difficultés, y compris l'industrie spatiale européenne, même si ce secteur reste éminemment stratégique. L'emploi public est par ailleurs prédominant.

Enfin, les déséquilibres commerciaux sont importants. Le taux de couverture, rapport entre exportations et importations, est en moyenne inférieur à 15 %. Le déséquilibre est également géographique. Les échanges sont majoritairement réalisés avec l'Hexagone et dans une moindre mesure avec les autres pays européens. Il en résulte une forte dépendance, notamment dans le domaine agroalimentaire et pour les biens industriels et d'équipement. L'histoire n'est pas la seule cause de cette situation. Les échanges entre l'UE et les RUP et pays et territoires d'outre-mer (PTOM) ne sont pas soumis à des droits de douane. L'économie locale est de plus en plus concurrentielle, entre les mains de groupes installés très liés au continent européen. Enfin les collectivités ultramarines ont peu voire pas d'autonomie pour négocier des accords économiques internationaux et s'insérer dans les organisations régionales. Les normes européennes qui s'imposent aux RUP freinent plus encore cette insertion, pas seulement parce qu'elles sont souvent plus contraignantes, mais simplement parce qu'elles sont différentes de celles des espaces économiques proches de chaque territoire : trouver dans l'environnement proche un tube métallique ou un produit laitier répondant aux normes européennes de qualité est une gageure ; les pièces automobiles de rechange adaptées à la réglementation européenne, quel que soit leur constructeur, ne se trouvent ni aux États-Unis, ni en Australie, ni encore en Afrique.

Il est impossible ici de ne pas souligner une opposition entre plusieurs aspirations des populations et autorités locales. Elles attendent de leur intégration à la République et plus largement des liens européens qui en découlent une protection et une convergence sociale. Mais le coût de cette convergence rend leurs économies très peu compétitives à une échelle régionale. Les territoires voisins n'ont pas les mêmes contraintes. L'article 359 du Traité de fonctionnement de l'Union européenne prévoit pourtant que les règles européennes puissent être adaptées aux RUP. Mais il reste très peu utilisé, par crainte de créer des marchés parallèles à l'intérieur du grand marché unique.

L'autonomie alimentaire et énergétique des outre-mer est dans ce contexte un enjeu fort. Elles ont d'ailleurs fait chacune l'objet d'un rapport parlementaire en 2023. En matière alimentaire, le potentiel agricole et halieutique, délaissé par des ultramarins entraînés dans une uniformisation mondiale des habitudes alimentaires, est souligné. Les secteurs dominants de l'économie, mentionnés plus haut, ont souvent remplacé des activités traditionnelles plus favorables à l'autosuffisance, par exemple des cultures vivrières. Accéder à cette dernière est illusoire à court ou moyen terme. Une sécurisation des approvisionnements est donc nécessaire. La désorganisation des flux logistiques pendant la pandémie de COVID a contraint l'État à recourir à un porte-hélicoptères de la Marine nationale pour ravitailler Mayotte. En matière énergétique, les hydrocarbures dominent très largement avec 95% de ce qu'il devient difficile d'appeler un « mix-énergétique ». L'énergie électrique est obligatoirement produite sur place avec des carburants importés, la géographie empêchant la connexion à des réseaux continentaux. Même si des solutions renouvelables sont trouvées, la dépendance aux hydrocarbures perdurera pour les transports. Le coût, les difficultés de recyclage et les risques des technologies actuelles de batteries pour le transport maritime en sont les causes. Les flux énergétiques, bien qu'en baisse prévisible, sont donc pérennes et le besoin de les sécuriser l'est tout autant.

Insularité et dépendance confèrent aux principaux ports une dimension stratégique. Poumons économiques des territoires, ils doivent s'adapter aux risques climatiques alors que les conditions tropicales fragilisent déjà les infrastructures. L'ambition de nombre d'entre eux est de devenir des hubs régionaux et ont entamé une modernisation nécessaire. Cette ambition est cependant parfois contrariée par la concurrence de ports voisins, et toujours par le manque de foncier disponible.

1.4 Des territoires confrontés à de nombreux risques et menaces

1.4.1 Des risques naturels croissants demandant un effort de protection

Au-delà des cas particuliers détaillés plus bas, les outre-mer français sont pour l'essentiel situés dans la zone tropicale et sur des lignes de fracture. Ils sont donc soumis à d'importants risques telluriques ou liés au réchauffement climatique. Ils sont ainsi exposés à un nombre croissant d'événements violents, imprévisibles, soudains et inéluctables. D'ambitieuses mesures préventives de protection sont indispensables sans pour autant dispenser les acteurs publics d'entretenir une importante capacité d'intervention.

1.4.1.1 Un risque tellurique peu prévisible

Le risque tellurique provient soit d'une activité volcanique locale, soit de séismes plus ou moins éloignés des territoires et pouvant provoquer des raz-de-marée. Ces derniers peuvent également avoir pour origine des glissements de terrain sous-marins dont certains spécialistes estiment que le risque est amplifié par le réchauffement des océans. Le risque tellurique demeure cependant

globalement stable mais peut parfois évoluer localement, comme à Mayotte où l'apparition récente d'un volcan sous-marin a des conséquences aujourd'hui mal mesurées. Ce risque est important : chaque année sur la Terre, un millier de séismes ont une intensité potentiellement destructrice selon le lieu où ils se produisent. Celui d'Haïti en 2010 a provoqué 280 000 morts et autant de blessés. Les effets de l'activité volcanique peuvent être plus ou moins localisés selon la nature effusive ou explosive des éruptions. L'éruption meurtrière de la montagne Pelée en 1902 et les fréquentes éruptions du piton de la Fournaise l'illustrent. Les raz-de-marée sont susceptibles de toucher les côtes qui regroupent la majorité de la population et des infrastructures, voire plus largement de dévaster les atolls de très faible altitude. La majorité des territoires français se trouvent à proximité de lignes de faille et sont donc exposés à de telles catastrophes, peu fréquentes, mais inexorables.

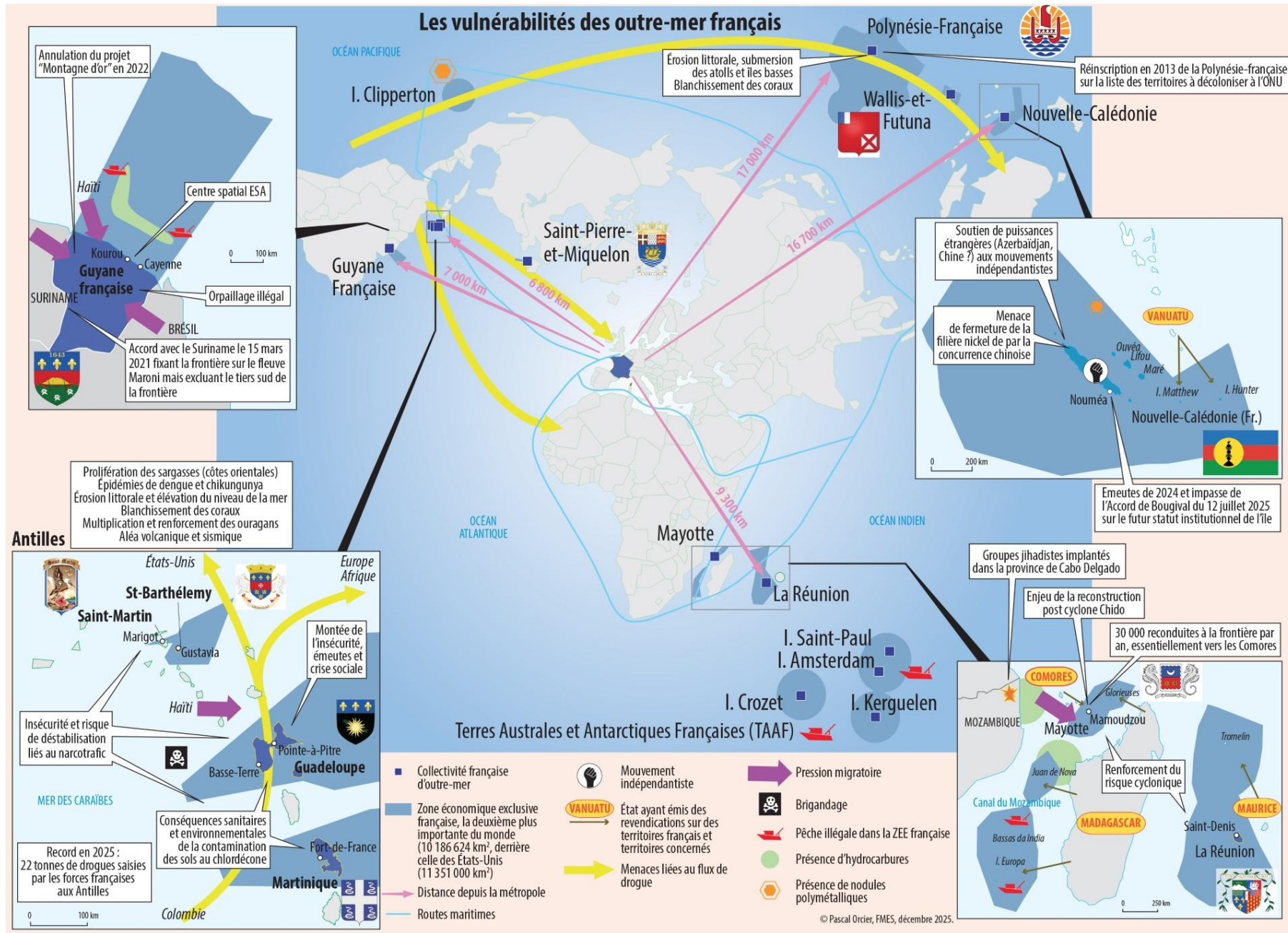
1.4.1.2 L'intensification des risques climatiques

Le réchauffement climatique a plusieurs effets dont certains sont déjà sensibles outre-mer. Si la prévention peut les atténuer, les phénomènes en jeu et leur intensification sont inéluctables : l'évolution à 15 ans est en effet déterminée majoritairement par les activités humaines des décennies passées.

Le premier effet est la montée du niveau des océans, qui touche tous les territoires avec des conséquences variables selon la topographie et la géographie humaine. Relativement lente, elle n'en constitue pas moins un risque important. L'élévation pourrait dépasser un centimètre par an pour atteindre 20 cm en 2040 par rapport à 2025. Dans les zones tropicales, la hausse des températures à l'origine de cette élévation érode les récifs coraliens et contribue ainsi à la fragilisation du littoral. Ce risque est pris en compte pour certaines infrastructures portuaires, souvent de manière différée. Il contribue à l'évolution du trait de côte et peut fragiliser la définition des délimitations maritimes, induisant un risque de nature géopolitique.

D'ici 2040, l'intensité des cyclones continuera à augmenter (+5 %), ainsi que la fréquence des phénomènes les plus extrêmes (+14 %). En revanche, leur fréquence globale devrait diminuer. Outre les dégâts directement liés à la force du vent, les cyclones provoqueront des submersions marines amplifiées par la montée du niveau des océans. Le risque d'inondations soudaines et importantes augmentera. D'autres conséquences prévisibles sont l'érosion accélérée des littoraux géologiquement instables et la fragilisation plus grande encore des récifs coraliens mais aussi des mangroves. Ces dernières ayant un effet protecteur contre les submersions, un effet boule de neige est possible. Les risques sont amplifiés par l'urbanisation côtière qui caractérise les outre-mer, et oscillent avec l'amplitude des marées dont les effets s'ajoutent à ceux des événements climatiques.

Les maladies infectieuses seront favorisées dans ces régions alors qu'elles y sont déjà bien présentes. Les taux de transmission augmenteront, entraînant une plus forte pression sur le système de santé publique. Les températures élevées, combinées à des précipitations intenses, induisent une augmentation des populations de moustiques, entraînant des épidémies plus fréquentes et plus graves de paludisme, de dengue et de chikungunya. L'apparition de nouveaux virus ne peut être exclue. Les saisons de transmission seront plus longues et les zones à risques élargies. Enfin, les ressources halieutiques diminueront et migreront, modifiant les équilibres économiques de la pêche. Ce risque économique dérivé de l'évolution du climat n'est abordé dans la suite que par ses conséquences sur la menace de pêche INN (illégal, non déclarée, non réglementée).



1.4.2 Des menaces nombreuses et variées

Les menaces auxquelles sont exposés les outre-mer sont diverses, d'origine délictuelle, criminelle ou étatique. Elles sont d'autant plus pressantes que la compétition mondiale s'exacerbe, que la position et les ressources des outre-mer sont convoitées, et que ces derniers peuvent apparaître comme les talons d'Achille d'une France elle-même vulnérable. Malgré leur diversité, les manifestations de ces menaces peuvent se cumuler.

Des agressions militaires ou paramilitaires contre les intérêts français outre-mer ne peuvent être exclues dans les années à venir. Elles sont d'autant plus probables que la France apparaîtra faible aux yeux de ses compétiteurs. Elles peuvent prendre diverses formes et être appuyées par un État puissant : actions terroristes, actes majeurs de piraterie, agression étatique plus organisée. Si les territoires eux-mêmes peuvent constituer des cibles, les activités et infrastructures maritimes sont particulièrement sensibles car elles jouent un rôle majeur et sont plus difficiles à défendre. Mais surtout, s'en prendre à elles au-delà de la mer territoriale permet à l'agresseur de ne pas attaquer directement le territoire national et donc de moins s'exposer à des réactions. D'autant que l'origine des actions conduites en mer est assez facile à masquer. Ainsi les câbles sous-marins de télécommunications sont des cibles intéressantes outre-mer : les redondances sont peu nombreuses voire inexistantes, contrairement aux câbles qui desservent le continent européen. Les effets peuvent donc être localement importants. Le développement des énergies marines renouvelables (EMR), même si le potentiel reste limité outre-mer, fournira de nouvelles cibles potentielles. À l'échelle d'un petit territoire non connecté à d'autres territoires plus importants, la perte soudaine d'une installation de production, même de dimension modeste, peut déstabiliser le réseau et provoquer une coupure totale d'électricité. Plus difficile encore à protéger car s'étendant sur de grandes distances, les flux logistiques des outre-mer, provenant majoritairement de l'Hexagone, pourraient être attaqués. Au-delà des conséquences directes pour les navires pris pour cible, l'approvisionnement des territoires serait fortement perturbé, avec un fort potentiel de déstabilisation locale.

Sans même faire usage de la violence, les actions de désinformation et d'ingérence, plus généralement de subversion, parfois sous la forme de soutien à des mouvements indépendantistes, perdureront. Le choix de l'Azerbaïdjan de s'attaquer aux outre-mer en représailles aux positions françaises sur l'Arménie, montre leur vulnérabilité. Facteurs généraux de déstabilisation, ces actions ont diverses cibles : l'opinion publique, les institutions, les forces de sécurité.

Les trafics, au premier rang desquels le narcotrafic mais aussi celui de migrants, sont une force déstabilisatrice dès qu'ils dépassent un niveau déjà franchi dans certains territoires français. La déstabilisation du monde les favorisera à l'avenir. La menace migratoire est évolutive, dépendant des conflits, des catastrophes naturelles ou de manipulations orchestrées. Les migrants climatiques contraints d'abandonner des terres devenues inhabitables commencent à apparaître. D'autres trafics plus traditionnels se perpétuent, parfois opérés par les narcotrafiquants : trafics d'armes, susceptibles d'alimenter des groupes criminels ou des mouvements indépendantistes violents, trafics de marchandises pour certaines interdites ou encore d'espèces animales protégées. L'augmentation de ces trafics, impliquant une frange des populations locales, génère une insécurité maritime : le pas de l'illégalité étant franchi, les trafiquants se livrent à des actes de piraterie ou de brigandage à l'encontre des usagers de la mer. La mer elle-même est aussi un objet de menace : l'exploitation illégale des ressources de la mer

et les infractions à la réglementation maritime, notamment dans le domaine de l'environnement et de la pêche constituent à la fois une atteinte à la biodiversité mais également à l'économie de ces territoires. La demande croissante de ressources et pour certaines leur raréfaction, qu'il s'agisse de l'halieutique en raison du réchauffement des océans et de leur surexploitation, ou des minéraux dont les gisements terrestres s'épuisent, aiguissent les appétits de contrevenants et de puissances concurrentes.

La frontière floue entre menaces géopolitiques et activités illégales ouvre la porte à certaines actions hybrides qui, combinées avec des actions plus classiques, pourraient conduire à une saturation des forces disponibles pour y faire face. Or le format des forces de souveraineté basées outre-mer est notoirement insuffisant pour contrôler les immenses espaces maritimes de ces régions. Totalement engagées, ici contre le narcotrafic, là contre la pêche illégale, ces forces ne peuvent assurer une couverture et une permanence suffisantes. Leurs capacités militaires sont par ailleurs trop limitées pour faire face à une montée de la violence.

Les vulnérabilités des outre-mer et la méfiance envers l'État n'empêchent pas un rapport souvent très fort à la France, un vrai sentiment d'appartenance nationale teinté parfois de ressentiments historiques. L'attente d'égalité et de reconnaissance au sein de la République est importante. Cet attachement et cette attente ne peuvent, ne veulent pas écraser des spécificités locales ou régionales, notamment culturelles. Dans l'Hexagone, la relation est plus distante, parfois paternaliste, parfois sincèrement bienveillante, mais rarement informée. Cette relation parfois ambiguë et les vulnérabilités évoquées plus haut ne doivent pas faire oublier le formidable potentiel dont disposent les outre-mer pour eux-mêmes et plus largement pour le pays. La déstabilisation du monde met en lumière ces vulnérabilités. Cette même déstabilisation pourrait demain faire des outre-mer des territoires vitaux pour la France et pour l'Europe.

2 Demain, les outre-mer au cœur de l'autonomie stratégique européenne

En effet, la dispersion des outre-mer sur les océans et leurs positions leur confère une dimension stratégique. Leur caractère insulaire procure à la France d'immenses espaces maritimes sous juridiction nationale dont les ressources pourraient se révéler déterminantes dans la grande compétition mondiale, sous réserve de mieux comprendre et connaître ces espaces.

2.1 Des espaces d'influence et de coopération

La position stratégique des outre-mer, proches des continents américain, africain et asiatique ou au cœur de l'Océanie insulaire, sert les ambitions diplomatiques – et potentiellement économiques – de la France et de l'Europe. Elle leur donne partout un droit de cité. Une spécificité qui confère à la France un avantage concurrentiel d'autant plus important que les rapports internationaux se tendent.

Dans un contexte international marqué par une redistribution des rapports de puissance, l'Europe apparaît fragilisée. Mais la France n'est pas seulement européenne : sa présence ultramarine lui confère une dimension mondiale qui élargit son horizon stratégique. Elle est ainsi un cas unique dans le monde et plus encore en Europe, car si d'autres États européens possèdent des territoires ultramarins, ils sont le plus souvent proches du continent, au mieux situés dans l'espace euro-atlantique. Dans un monde qui se déseuropéanise, les outre-mer offrent ainsi à la France un droit de cité dans presque toutes les régions du globe.

Cette situation constitue un avantage concurrentiel essentiel. En effet, les coopérations internationales seront demain plus qu'hier déterminantes pour la conduite du monde. La remise en cause du droit international, du multilatéralisme, et la diversification des centres de pouvoir imposent de sécuriser les relations sur d'autres bases. La communauté d'intérêts entre pays voisins en fait partie. Or la France ultramarine a de nombreux voisins qui partagent les mêmes inquiétudes ou les mêmes ambitions de sécurité et de développement pour leur région. La participation française aux organisations régionales et les liens bilatéraux tissés sont légitimés par cette présence souveraine et par ces préoccupations communes. Cette coopération se matérialise par des accords dans des domaines très variés, tels que le partenariat FRANZ, conclu en 1992 avec l'Australie et la Nouvelle-Zélande pour porter assistance aux micro-États d'Océanie en cas de catastrophe naturelle. Ce positionnement confère également à la France un accès privilégié à des instances régionales telles que la Commission de l'océan Indien (COI), le Forum des Îles du Pacifique (FIP) et la Communauté des Caraïbes (CARICOM), renforçant sa capacité à agir avec les États riverains face à des menaces communes, mais aussi à discuter avec eux d'autres sujets stratégiques.

Loin des crises qui mobilisent aujourd'hui les Européens, l'attention des puissances se porte de plus en plus vers l'Indopacifique. Cet espace immense concentre plusieurs dynamiques majeures : un dynamisme économique considérable, avec un PIB qui pourrait représenter près de 50 % du PIB mondial d'ici 2050 ; un dynamisme démographique, puisqu'il abrite environ 60 % de la population mondiale ; enfin une situation géopolitique particulièrement mouvante dans le contexte de rivalité stratégique entre les États-Unis et la Chine. Au XXI^e siècle, le cœur de la planète bat dans l'Indopacifique. À l'opposé de l'Atlantique qui borde l'Europe, l'Indopacifique représente pour la France hexagonale et l'Union européenne l'autre côté du monde. Cette zone,

qui couvre selon les définitions retenues entre la moitié et les deux tiers de la surface du globe, ne possède ni unité géographique ni cohérence politique stricte, mais constitue néanmoins un espace stratégique majeur. La présence française dans cette région permet à la France et à l'Europe de demeurer des acteurs de ces équilibres. Elle légitime leur participation aux grandes discussions régionales et offre même la possibilité de proposer une voie alternative aux pays qui ne souhaitent s'aligner ni sur la Chine, ni sur les États-Unis.

Dans des régions où de nombreux États disposent de moyens limités pour faire face aux catastrophes naturelles, à la criminalité ou aux crises humanitaires, la présence française est souvent perçue comme stabilisatrice. Les dispositifs de souveraineté des territoires ultramarins contribuent ainsi, en appui de la diplomatie, à la sécurité régionale. Dans certaines régions comme les Caraïbes, cette présence s'inscrit également dans des logiques de coopération avec des partenaires majeurs. Les États-Unis considèrent eux aussi la présence française comme stabilisatrice, notamment dans la lutte contre le narcotrafic ou dans la gestion de mouvements migratoires régionaux.

2.2 Des positions stratégiques pour la sécurité nationale

La présence souveraine de la France sur les trois principaux océans et jusqu'aux abords des océans Arctique et Antarctique est un facteur de puissance militaire et de sécurité nationale.

Les outre-mer constituent par ailleurs des sentinelles de la France en dehors de l'Europe. Par leurs positions, ils sont des capteurs de signaux faibles sur l'évolution des rapports internationaux. Sous réserve que l'État se donne les moyens de les exploiter, ils permettent d'anticiper certaines évolutions.

La position de plusieurs territoires français à proximité de grandes routes maritimes internationales, sur lesquelles repose très largement le commerce mondial, constitue ainsi un autre avantage stratégique majeur. Dans un contexte de tensions géopolitiques croissantes et de multiplication des menaces en mer, aujourd'hui plus qu'hier, la sécurité de ces routes maritimes est essentielle pour des économies fortement dépendantes des échanges internationaux. Elle l'est pour l'Hexagone. Elle l'est plus encore pour les outre-mer insulaires. Les flux d'approvisionnement en matières premières, en ressources énergétiques ou en produits manufacturés transitent en grande partie par ces axes maritimes. De la même manière, les exportations dépendent de la liberté de naviguer sur ces routes commerciales. La présence française contribue ainsi à la protection de ces flux et donc de ses approvisionnements. Elle facilite la surveillance maritime, la prévention des accidents, la lutte contre la piraterie et le brigandage maritime, ou encore contre les trafics. Parmi ces derniers, plusieurs sont à destination de l'Europe. C'est le cas notamment du narcotrafic, qui prolifère. Réduire le flux en amont est essentiel.

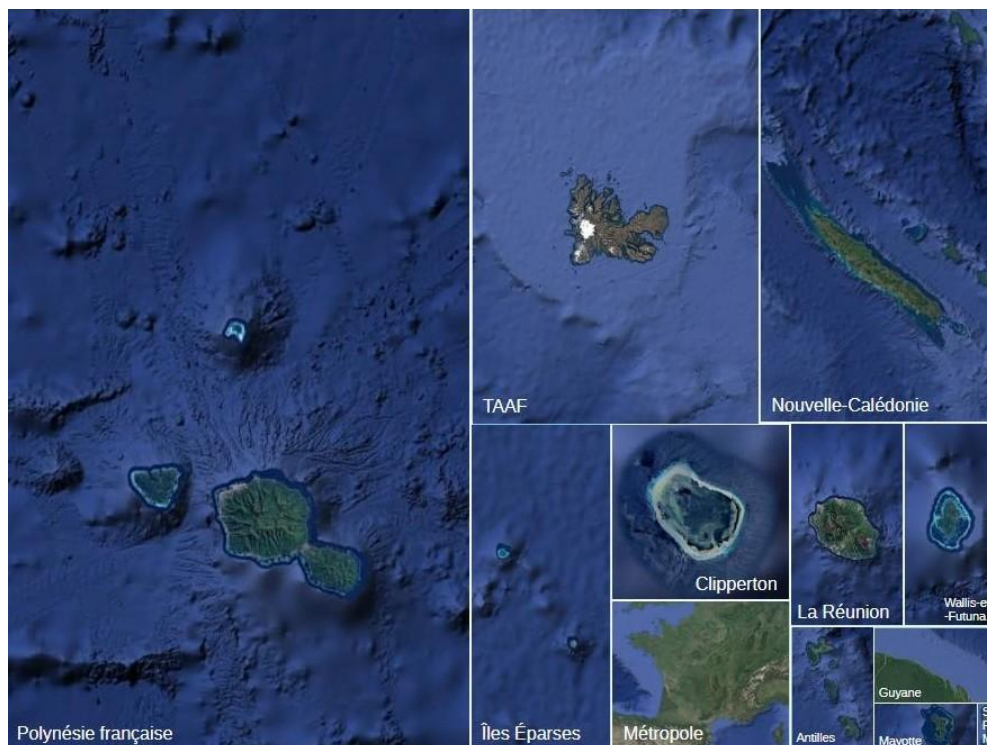
Sur le plan militaire, même s'ils ne sont pas toujours idéalement situés, les outre-mer forment des points d'appui souverains pour une projection de forces à partir de la métropole. Nul ne peut contester à la France le droit de les utiliser comme tels. À l'inverse, aucune garantie n'existe sur la pérennité des bases françaises situées à l'étranger, notamment à Djibouti et aux Émirats Arabes Unis. La rapidité avec laquelle la France a dû retirer ses troupes de plusieurs pays africains, alors qu'elle y était solidement établie de longue date, montre que la prudence doit être de rigueur en la matière. Ces bases sont en outre situées dans des mers fermées, alors les outre-mer français sont ouverts sur l'océan, ce qui rend plus difficile pour un adversaire d'en contraindre l'accès.

Plusieurs stations d'écoute installées sur ces territoires contribuent par ailleurs au renseignement militaire français.

Enfin, dans un contexte où les technologies spatiales sont devenues indispensables au fonctionnement des sociétés contemporaines, la position des territoires français constitue un atout déterminant pour l'accès à l'espace et le contrôle des constellations de satellites. La proximité de l'équateur permet en effet de bénéficier d'un avantage physique lié à la rotation de la Terre : c'est l'effet de fronde. Les lanceurs profitent ainsi d'une vitesse initiale plus importante en réduisant la consommation de carburant au décollage. D'autre part, les lancements depuis l'équateur n'exigent aucune manœuvre supplémentaire pour atteindre la bonne orbite. Mais au-delà, la dispersion de possessions françaises à différentes latitudes contribue à la souveraineté européenne sur des services stratégiques : télécommunications, navigation, observation de la Terre, météorologie et opérations militaires en dépendent. Le centre spatial guyanais n'est pas le seul atout en la matière. Tandis que le Brexit a conduit à désactiver les stations des îles Malouines et de Sainte-Hélène, sept territoires français hébergent 15 des 24 stations terrestres restantes du système Galileo, le GPS européen.

2.3 Des ressources vitales pour l'autonomie nationale et des territoires qui restent sous-exploitées

Les outre-mer et leur ZEE disposent d'un important potentiel de ressources naturelles insuffisamment connues et peu exploitées. Ces ressources aujourd'hui négligées ou aux applications à découvrir deviendront demain vitales dans un cadre d'augmentation de la demande et d'une sévère concurrence internationale pour y accéder. Plutôt que d'opposer la protection de la biodiversité à l'exploitation de ressources minérales, une ambition de valoriser simultanément ces richesses doit émerger. Une exploitation raisonnée pourra contribuer à l'autonomie et au développement économique des territoires.



Représentation des territoires français proportionnellement à la superficie de leurs ZEE respectives

2.3.1 La biodiversité, ressource traditionnelle et d'avenir à mieux investir

La biodiversité particulièrement riche des outre-mer offre un extraordinaire potentiel. L'exploitation des ressources halieutiques devrait contribuer plus largement à l'autonomie alimentaire des territoires et dans une certaine mesure à leur économie, de manière durable, sous réserve d'atténuer de nombreuses faiblesses. Les biotechnologies restent quant à elles un champ à investir.

Les outre-mer apportent à la France 80% de sa biodiversité, dont une large part est maritime, 90% de la superficie des aires naturelles protégées, essentiellement marines elles aussi, et 10% des récifs coralliens mondiaux. Ils sont riches également de ressources géologiques et de paysages littoraux dont les plages et les lagons ne sont qu'un exemple forgeant leur image auprès des continentaux. Ces richesses environnementales sont en première ligne des défis du changement climatique et des pollutions liées aux activités humaines.

Au-delà de l'intérêt qu'il présente pour lui-même, cet environnement a aujourd'hui un poids économique important, sans même prendre en compte le potentiel des activités émergentes. Dans un rapport de 2022, le Sénat estimait la valeur des « services » fournis par les écosystèmes à l'ensemble des outre-mer français à 1,6 milliard d'euros en moyenne chaque année, se fondant alors sur une évaluation menée par l'IFRECOR entre 2011 et 2015. Ces services comprennent la protection côtière (600 millions d'euros par an), le tourisme bleu (315 millions d'euros par an), la pêche récifale (215 millions d'euros) et la séquestration du carbone par les mangroves et herbiers marins (175 millions d'euros).

Deux secteurs économiques dépendant des ressources vivantes méritent une attention particulière.

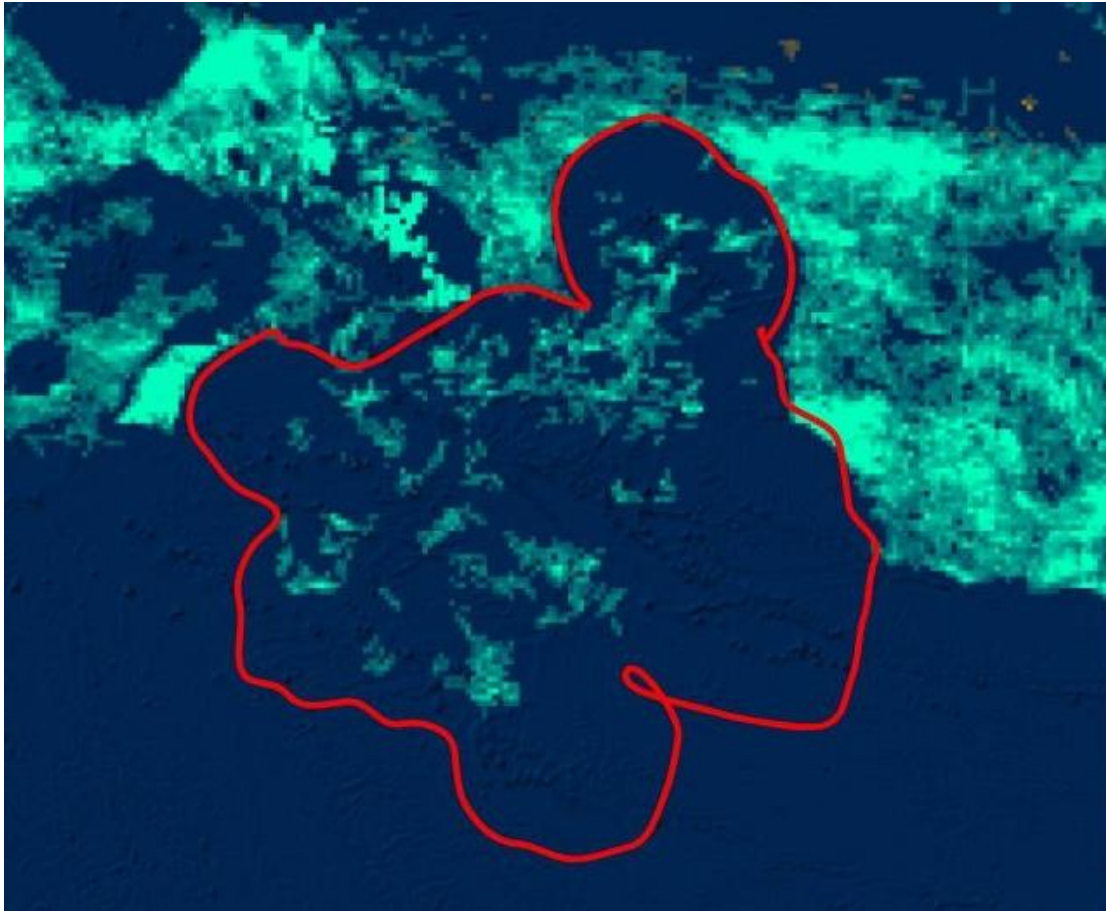
2.3.1.1 Des ressources halieutiques utiles pour l'autonomie alimentaire des territoires

À l'exception de la pêche hauturière ciblant certaines espèces, l'halieutique contribue peu à l'économie des territoires. Son potentiel est cependant important pour l'autonomie alimentaire des territoires ultramarins, alors que la plupart d'entre eux importent une part, parfois importante, de leur consommation locale.

Une première barrière est la méconnaissance de la ressource. Un rapport de l'IFREMER de 2022 indique que 43 % des espèces pêchées dans les DROM sont non évaluées. De plus, les données ne concernent que les prises débarquées légalement. Ce fait illustre la difficulté à mesurer l'évolution des stocks de poissons, difficultés issues également de la méconnaissance, relativement aux eaux continentales européennes, des spécificités des écosystèmes ultramarins. Pour construire une pêche durable et économiquement viable, la connaissance des ressources, du milieu, de ses évolutions est évidemment indispensable. Ce point souligné dans tous les documents stratégiques fait l'objet d'une attention particulière des autorités et des acteurs du secteur qui peine à se concrétiser.

La deuxième difficulté réside dans la pêche INN (illégal, non déclarée, non réglementée) qui concurrence la pêche légale tout en mettant en danger les stocks de certaines espèces. Malgré des efforts de surveillance et de police qui ont porté leurs fruits dans certaines régions, le phénomène persiste en de nombreux endroits de manière plus ou moins intense. La FAO fait de la lutte contre ce fléau, qui ne touche pas que les outre-mer français, une priorité. Mais ceci demande une capacité de surveillance qui n'est pas présente actuellement. Bien souvent, être

présent dans les zones de pêche dissuade les activités illégales. Le cas de la Guyane est significatif : désertées par les pêcheurs français, ses eaux sont investies par les pêcheurs illégaux. L'enjeu est d'amorcer un cercle vertueux dans lequel les activités illégales ne seront plus en mesure de nuire au développement de capacités locales de pêche devenues économiquement viables.



*Pression sur la ressource halieutique aux abords de la ZEE française – exemple de la Polynésie
(en vert, l'activité de pêche - Source globalfishingwatch.org)*

La pêche artisanale, traditionnelle, souffre de plusieurs maux. L'état de la flotte entraîne des risques d'accidents et restreint la production. Le millier de bateaux des Antilles reflète mal l'activité limitée qu'ils permettent. L'Union européenne a validé le 26 mars 2024 le principe d'accorder des aides publiques pour financer le renouvellement de cette flotte dans plusieurs RUP. Cette décision devait être complétée par une autre, spécifique à la Guyane. Très attendues localement, ces aides ne permettront cependant de renouveler qu'une minorité des navires : 6 à La Réunion, 22 en Martinique, 23 en Guadeloupe et 25 en Guyane. Si la sécurité des marins et l'attractivité du métier en seront améliorés, ces renouvellements ne suffiront pas : l'absence d'infrastructures adaptées à terre favorise une pêche informelle concurrente et empêche la création d'une filière économique complète. Par ailleurs le vieillissement des populations de pêcheurs, et parfois une appétence limitée pour cette activité, posent la question de son attractivité et de son renouvellement.

La pêche hauturière en revanche offre de beaux exemples de réussite. Les TAAF ont régulé la pêche dans les eaux antarctiques et stoppé la pêche illégale, la Polynésie française et la Nouvelle-Calédonie ont sécurisé leur industrie et l'activité de pêche hauturière en exploitant

exclusivement leurs ZEE. C'est évidemment l'État français qui assure la police dans ces zones, avec une efficacité certaine. D'autre part, la coopération avec les États voisins, dans le cadre des organisations régionales de gestion des pêches, de forums divers ou de relations bilatérales, permet de mieux réguler et contrôler les prises. En effet, une surexploitation à la limite des ZEE françaises aurait un impact sur la pêche à l'intérieur des zones exclusives. Dans les DROM, où la pêche dans la ZEE relève de la compétence de l'Europe, la France a choisi d'activer une mesure dérogatoire autorisant à réserver l'exploitation de la zone des 100 milles à partir des côtes aux navires immatriculés dans le pays. Elle la réserve même, sauf dérogation de l'État, aux navires immatriculés dans les ports de ces collectivités. Mais seule La Réunion l'exploite réellement, en-deçà du potentiel offert.

2.3.1.2 Les biotechnologies : un secteur d'avenir à investir

Les biotechnologies dans les outre-mer, principalement marines, relèvent principalement de la recherche (universités, IFREMER) et ne représentent pas encore un poids économique significatif, bien que leur potentiel soit reconnu compte tenu de la biodiversité locale. Elles sont identifiées dans la « feuille de route pour l'économie bleue durable ultramarine à l'horizon 2030 » comme un secteur émergent de l'économie maritime.

Les applications potentielles sont multiples, y compris dans des domaines stratégiques : alimentation de synthèse, carburants, pharmacopée, lutte contre les pollutions, matériaux...

Leur développement s'appuie sur la connaissance scientifique du milieu et les liens avec l'industrie. L'IFREMER dispose par exemple d'un département biotechnologies à Tahiti, l'unité ressources marines en Polynésie Française (UMRPF), qui travaille sur les huîtres perlières et en particulier sur un mécanisme de lutte contre une maladie touchant ces mollusques qui pourrait avoir une application en cancérologie. Autre exemple, l'utilisation de bactéries marines pourrait permettre une meilleure conservation des aliments, et limiterait l'utilisation de sel pour la pêche. Les centres techniques dont la mission principale est de soutenir l'aquaculture ont également vocation à travailler au profit des biotechnologies. Le CITEB de La Réunion travaille par exemple sur la valorisation des microalgues dans des champs aussi variés que l'alimentation, la recherche biomédicale, la pharmacie, la cosmétique, la nutraceutique (extraction des éléments actifs naturellement présents dans l'alimentation), l'environnement ou encore l'intégration d'extraits actifs dans des produits industriels. Enfin la Nouvelle-Calédonie affiche une ambition de développer un pôle de biotechnologies.

L'enjeu pour les collectivités est de favoriser la création d'entreprises locales valorisant les résultats d'une recherche prometteuse tout en s'appuyant sur la richesse de la biodiversité locale. L'avenir réside peut-être dans l'implication de grands groupes français comme l'Oréal ou Sanofi. Dans tous les cas, le potentiel de valeur ajoutée pour les territoires est réel mais encore très flou.

Les biotechnologies peuvent aussi apporter des réponses à la pollution locale. Un entrepreneur de Saint-Barthélemy a réussi, avec l'aide du centre d'étude et de valorisation des algues situé en Bretagne, à produire du carton à partir de sargasses. Au Mexique, certains utilisent ces algues devenues un fléau dans la fabrication des briques. Sans faire disparaître la pollution aux sargasses, de telles utilisations permettraient d'en limiter les effets en favorisant leur récolte.

2.3.2 Les ressources minérales : entre protection et exploitation, un curseur à déplacer

Les ressources minérales des outre-mer sont potentiellement très importantes. Elles partagent avec les ressources du vivant la méconnaissance qu'en ont les décideurs et scientifiques. Elles se distinguent en revanche sur l'intérêt qui leur est porté : importantes dispositions juridiques de protection d'un côté, interdiction totale d'exploitation pour les autres, et même interdiction d'exploration pour les hydrocarbures du sous-sol marin. Malgré le caractère stratégique des ressources minérales, la perspective de pouvoir à terme les exploiter sans nuire significativement à l'environnement n'est pas encore envisagée.

2.3.2.1 Des ressources encore méconnues mais potentiellement importantes

La loi n° 2017-1839 du 30 décembre 201749 « mettant fin à la recherche ainsi qu'à l'exploitation des hydrocarbures ... », dite "loi Hulot", interdit tout développement de nouvelles activités en la matière en France et donc outre-mer. Le sujet est donc pour l'instant clos et un futur gouvernement prendrait un risque politique en essayant de le réouvrir. Pourtant, les crises récentes montrent que malgré la nécessaire transition énergétique, les hydrocarbures restent une ressource stratégique cruciale dont la seule perspective d'une pénurie a d'importantes répercussions économiques.

Or plusieurs zones offrent un potentiel d'exploitation d'hydrocarbures enfouis dans le sous-sol marin. Des ressources pétrolières très abondantes sont prouvées dans le canal du Mozambique. En Atlantique, des explorations menées par le Canada au large de Terre-Neuve laissent supposer la présence de pétrole dans la ZEE de Saint-Pierre-et Miquelon. Plus au sud, un grand bassin d'hydrocarbures s'étend du Venezuela au Brésil et est exploité par tous les pays côtiers. Malgré des explorations passées décevantes, la présence de pétrole est probable en Guyane. Les petites Antilles en semblent quant à elles totalement dépourvues.

Les ressources minérales métalliques sont également présentes dans tous les océans. Leur localisation précise, leurs quantités et la composition des minerais de chaque zone restent de vastes champs d'investigation. Selon l'état de l'art, tous les territoires français sont situés à proximité de ressources de ce type, à l'exception de la Guyane, Saint-Pierre-et-Miquelon et Mayotte. La présence de nodules polymétalliques a été prouvée près de l'île de la Passion-Clipperton, celle d'encroûtements cobaltifères en Polynésie, et la configuration des ZEE de Wallis-et-Futuna et de Nouvelle-Calédonie laisse présager la présence de sulfures hydrothermaux.

Mais là aussi, les décisions politiques vont à l'encontre du principe de réalité. La « stratégie nationale d'exploration et d'exploitation des ressources minérales dans les grands fonds marins : bilan et orientations, une nouvelle dynamique » a été publiée le 15 janvier 2021. Confidentielle, elle constatait l'absence d'une stratégie antérieure dans le domaine et proposait un chemin vers une exploration et à terme une exploitation raisonnée de ces ressources, chemin repris 4 mois plus tard par une circulaire du Premier ministre. Cependant, le 30 juin 2022, le Président de la République annonçait un moratoire sur l'exploitation des fonds marins en vue de protéger l'environnement sous-marin. Cette position française a été confirmée lors de l'UNOC 25 de Nice, où 33 pays l'ont rejointe.

Finalement, seul le nickel calédonien est pour l'instant exploité. Malgré les difficultés de la Nouvelle Calédonie, cette industrie minière reste essentielle à l'économie du territoire même si le nickel n'a pas la criticité des métaux et terres rares présentes dans les minéraux des grands

fonds. Indispensables pour la transition énergétique et certaines applications militaires, leur exploitation future est clairement une question intéressant l'autonomie stratégique française et européenne.

Dans un monde globalisé, maritime et géopolitique, les outre-mer sont ainsi une chance pour notre pays. Leur positionnement sur presque tous les océans en fait des points d'appui stratégiques, aussi rares qu'essentiels. Pour tirer pleinement parti de ces atouts, la France doit compenser la distance géographique par une proximité politique, en les intégrant dans une véritable stratégie de sursaut national. Cette approche permettrait de lever les freins actuels, qu'ils soient normatifs ou économiques, et de responsabiliser les populations locales dans le développement de leurs territoires. Il s'agit d'une question de crédibilité et de légitimité. Les outre-mer ne peuvent rester les impensés de la République. La France est un archipel qui ne peut continuer à s'ignorer.

Dans le cas contraire, les vulnérabilités des outre-mer se maintiendront sur le devant de la scène et seront exploitées par des puissances qui voudraient affaiblir la France ou s'approprier ses richesses, sans avoir les mêmes préoccupations pour l'environnement et les populations locales.

3 Quelles solutions et priorités ?

Améliorer le potentiel des outre-mer est un vaste programme qui doit être hiérarchisé. Après quelques propositions générales, le parti-pris de cette note est d'aborder chaque territoire ou zone géopolitique dans un ordre privilégiant ceux qui, aux yeux des rédacteurs, ont le plus fort intérêt stratégique pour la France.

3.1 Quelques orientations générales

Ce parti-pris ne saurait cependant ignorer le nécessaire équilibre entre les légitimes intérêts nationaux et locaux. Un pacte entre l'État et les territoires est souhaitable, autour de quelques axes permettant de restaurer une confiance réciproque et plaçant chacun face à ses responsabilités :

- Accorder aux collectivités une plus large autonomie leur permettant de mieux s'intégrer dans leurs régions, en développant des coopérations dans les domaines non régaliens.
- Accompagner cette autonomie d'une action vers les institutions européennes pour élargir le champ concret d'application de l'article 349 du traité de fonctionnement de l'UE, qui autorise l'adaptation du droit européen aux territoires éloignés (RUP).
- Engager une dynamique vertueuse de financement étatique du développement économique contre des objectifs de réduction de la dépendance financière de l'État (emplois publics et soutien social).
- Reconnaître le rôle de l'économie maritime pour le développement des outre-mer, l'intérêt a priori d'exploiter les ressources de la mer (pas d'interdiction de principe), la nécessité de le faire dans des conditions acceptables de préservation de l'environnement.
- Développer les moyens consacrés à la connaissance de l'environnement maritime pour être en mesure de définir ces conditions, de confirmer l'intérêt économique et stratégique d'exploiter une ressource, et le cas échéant de développer les technologies permettant de le faire.

3.2 La diversité des potentiels

3.2.1 La Guyane

3.2.1.1 Un DROM irremplaçable pour garantir un accès souverain à l'espace

Plus grand département français et seul territoire d'outre-mer non insulaire, la Guyane est déterminante pour l'autonomie stratégique de la France, et plus largement de l'Europe. En effet, le centre spatial de Kourou est irremplaçable pour garantir un accès souverain à l'espace. Proche de l'équateur, il permet de lancer des satellites avec 10 à 15% de puissance en moins qu'à Cap Canaveral, et 25 à 30% en moins qu'à Baïkonour. Le territoire cumule plusieurs avantages complémentaires : ouvert sur l'océan, il est facilement accessible à partir de l'Europe sans devoir transiter par un détroit potentiellement menacé ; il n'est pas exposé aux cyclones ni aux séismes ; son relief est très peu élevé ; les risques de retombées accidentelles sont limités par l'océan et la faible densité de population. Enfin la souveraineté française n'y est pas contestée.

Même si des satellites européens sont lancés à partir de pays tiers, notamment les États-Unis depuis l'avènement du *new space*, il ne saurait être question de dépendre d'un pays tiers, fût-il un allié. Le centre spatial de Kourou reste crucial pour la politique spatiale de la France et de l'Europe, s'agissant de technologies devenues essentielles pour la sécurité nationale et pour

l'économie : par exemple des capacités autonomes de décision ou encore une précision de navigation indispensable aux armements modernes. La Russie, devenue cliente du centre spatial guyanais pour le lancement des fusées Soyouz, l'a appris à ses dépens après l'invasion de l'Ukraine qui a entraîné l'interruption des tirs depuis Kourou.

L'activité spatiale, bien que fluctuante, contribue au PIB du territoire à hauteur de 15%. Cette contribution est d'autant plus appréciable que le département a besoin de se développer dans d'autres secteurs.

3.2.1.2 Une porte d'entrée sur l'Amérique du Sud

Unique territoire européen du continent sud-américain, la Guyane en ressent aujourd'hui surtout les inconvénients : transit du trafic de drogue, immigration illégale. Sa frontière avec le Brésil est la plus longue frontière terrestre française. Pourtant, ses échanges avec cette région du monde restent limités, y compris avec les pays frontaliers.

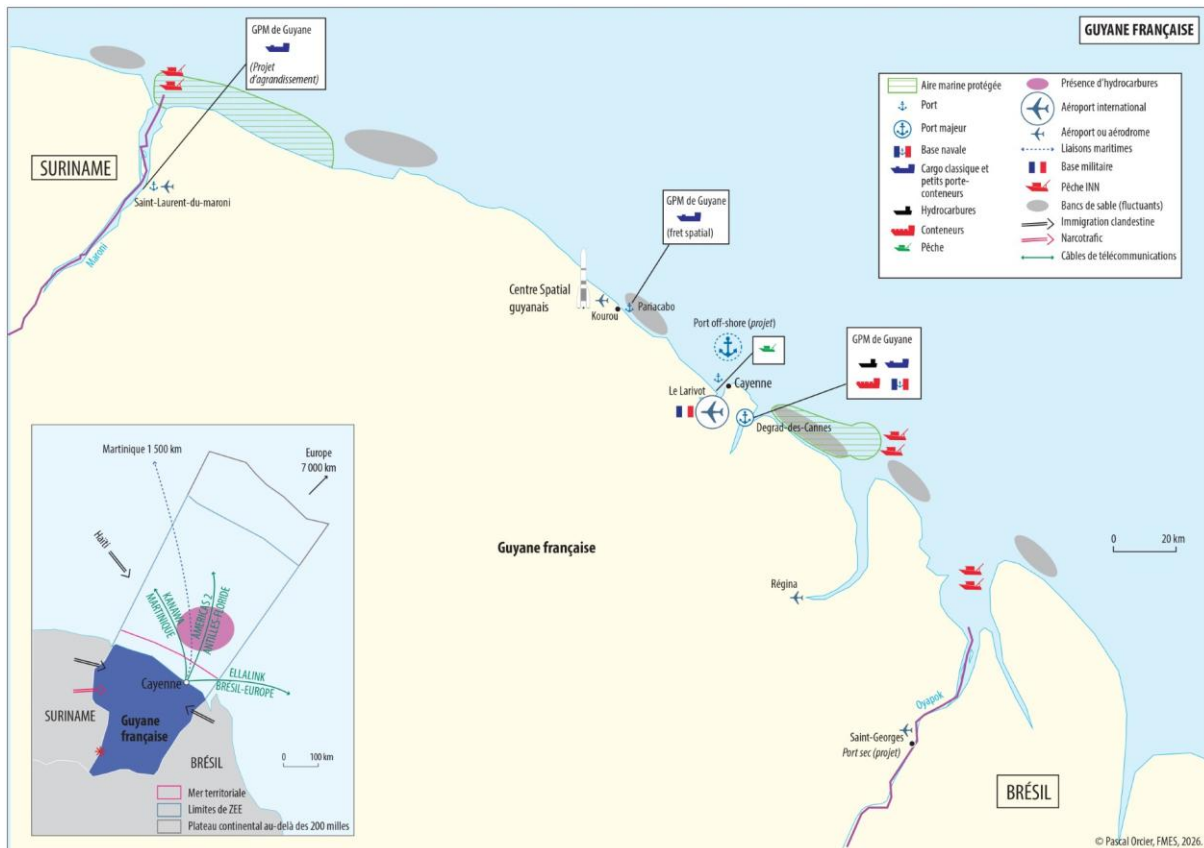
Le récent accord commercial entre l'Europe et le Mercosur pourrait placer la Guyane comme un point d'entrée sur ce marché : plate-forme logistique, point d'appui des entreprises européennes, interface pour le transport transfrontalier. Mais ceci demande un effort particulier sur des infrastructures aujourd'hui limitées : hub aéroportuaire, liaisons routières vers les pays voisins. Parallèlement, les effets de la concurrence du Mercosur sur certains secteurs de l'économie de la Guyane pourraient être délétères. Le territoire était jusqu'à présent protégé par les normes européennes mais aussi handicapé par elles dans le développement de ses échanges avec ses voisins. Une ambivalence succède ainsi à une autre, avec un potentiel qui mérite d'être amélioré.

3.2.1.3 Des richesses variées mais sous-exploitées

La Guyane regorge de richesses, mais leur exploitation légale reste aujourd'hui fortement contrainte pour des raisons culturelles et réglementaires, alors qu'elles pourraient contribuer à l'autonomie du territoire, à son développement, et dans une moindre mesure à l'autonomie stratégique du pays. Au contraire, l'exploitation illégale de certaines d'entre elles génère violence et risques environnementaux.

La pêche ne contribue aujourd'hui qu'à 30% de la consommation locale. Elle souffre d'un manque d'attractivité : les aides financières restent insuffisantes pour pousser les armateurs à renouveler une flotte vieillissante et les jeunes sont peu attirés par un métier contraignant. Les pêcheurs légaux sont majoritairement étrangers (Brésil et Guyana). Les prises annuelles, environ 5 200 tonnes, sont dix fois inférieures à celles du Suriname et du Guyana qui ont pourtant des ZEE de dimensions proches. Enfin la pêche illégale concurrence la pêche locale.

Toujours en mer, le plateau des Guyanes est riche en hydrocarbures. La loi Hulot de 2017 interdit toute exploitation et même toute exploration dans ce domaine. Les campagnes menées par Total avant sa promulgation n'ont pas permis de révéler pour l'instant la présence de poches économiquement exploitables. Mais à l'ouest, le Guyana proche exploite désormais des gisements importants et le Suriname voisin s'y prépare. A l'est, le Brésil mène des campagnes d'exploration. Seule la France s'interdit d'envisager l'exploitation d'une ressource qui contribuerait à la richesse et à l'autonomie de l'ensemble Antilles/Guyane, alors même que le pétrole de cette zone est d'excellente qualité contrairement à celui du Vénézuéla. Techniquement, il pourrait sans doute être transformé par la raffinerie de Martinique qui s'approvisionne aujourd'hui majoritairement en mer du Nord.



Les ressources terrestres de la Guyane sont également importantes. Mais l'or ne contribue au PIB qu'à hauteur de 1%, une à deux tonnes seulement étant extraites légalement chaque année, 4 à 5 fois moins que le produit estimé d'un orpaillage illégal qui constitue d'abord une source d'insécurité. Le projet finalement abandonné de la Montagne d'or montre la difficulté d'un juste retour vers le territoire des bénéficiaires d'une telle exploitation, mais aussi les réticences face aux conséquences environnementales. Pourtant, des solutions existent pour diminuer drastiquement l'empreinte de cette activité qui reste aujourd'hui polluante, par exemple le *biomining*⁴. Moins déterminant que les terres rares, l'or reste cependant irremplaçable pour des applications critiques de l'électronique et du spatial. Les déséquilibres géopolitiques risquent peu d'entraîner une pénurie mais bien au contraire d'en faire augmenter le prix. Dernière ressource naturelle, la forêt équatoriale qui couvre plus de 95 % du territoire est également très peu exploitée : gérée quasi exclusivement par l'ONF, elle est d'abord considérée comme une réserve de biodiversité. La sylviculture représente 0,2 à 0,4 % du PIB et moins de 0,1% de la production nationale de bois pour un tiers de la superficie forestière. Les biotechnologies issues de ce vaste espace restent du domaine de l'avenir. Dans ces domaines terrestres, l'immensité du territoire devrait permettre de concevoir des zones d'exploitation moins restreintes, sans remettre en cause l'environnement global de la forêt équatoriale. Le faible développement des infrastructures de transport reste cependant contraignant pour évacuer la production de bois.

⁴ Utilisation de bactéries pour récupérer plus facilement et à moindre coût certains métaux, notamment l'or, sans recourir à des substances polluantes.

3.2.1.4 Propositions pour la Guyane

Alors qu'aucune menace géopolitique notable ne plane sur la Guyane, son développement et la sécurisation dans le temps de l'activité spatiale reposent sur plusieurs éléments :

- Directement, l'adaptation de la protection du centre spatial aux nouvelles formes de menaces (drones ...)
- Le renforcement des moyens consacrés à la lutte contre les trafics : le narcotrafic, la pêche illégale et l'orpaillage.
- La lutte contre l'immigration clandestine en provenance des pays frontaliers mais aussi d'Haïti, dont le niveau nuit à la cohésion sociale.
- La coopération avec les pays voisins, nécessaire pour l'efficacité des luttes précédemment citées, mais aussi potentiellement pour développer et renforcer certaines activités. Alors que le Brésil cherche à se doter d'une capacité autonome de lancement et dispose de bases spatiales, pourquoi ne pas coopérer avec lui dans ce domaine ?
- La définition d'une stratégie pour faire de la région un point d'entrée de l'Europe dans le Mercosur et plus généralement en Amérique du Sud.
- Une autonomie réglementaire suffisante, permettant à la collectivité de choisir si elle le souhaite un nouveau point d'équilibre entre l'exploitation de ses nombreuses richesses – l'or et les hydrocarbures notamment – et la préservation de l'environnement, et d'autre part d'adapter les conditions des relations commerciales avec ses voisins.

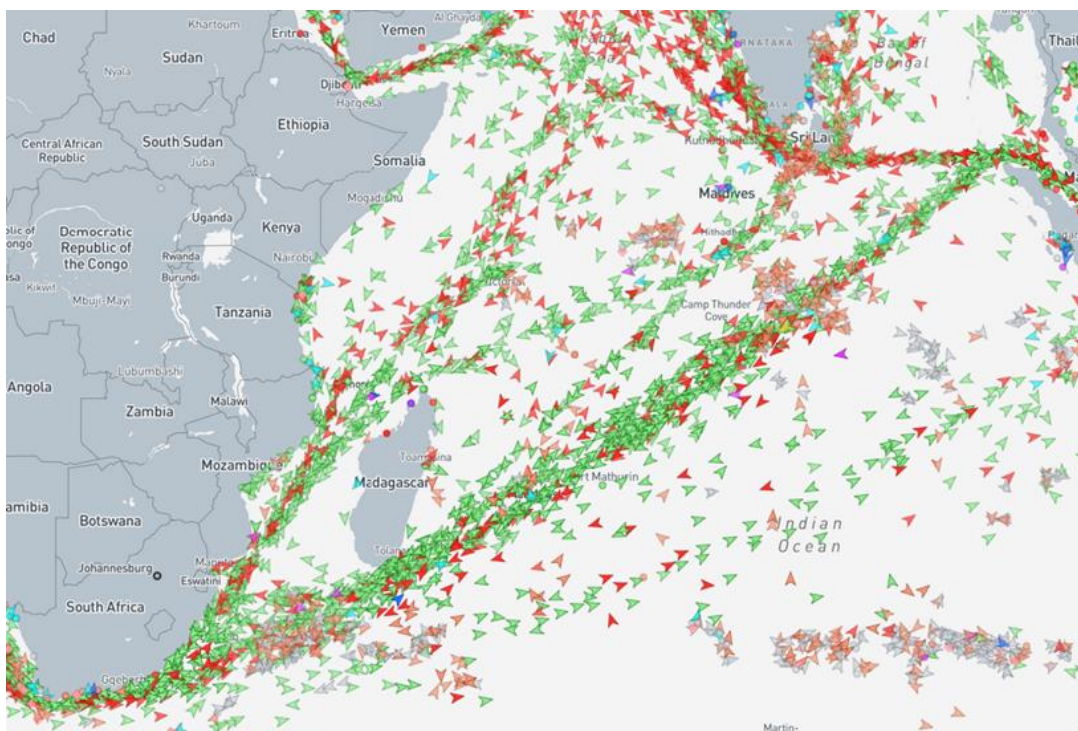
3.2.2 La Réunion et les territoires de l'océan Indien

Le sud-ouest de l'océan Indien accueille 4 territoires français : La Réunion, territoire d'outre-mer de loin le plus peuplé, Mayotte, les îles Éparses gérées par l'administration des TAAF, et les TAAF historiques situées beaucoup plus au sud et à l'est des autres territoires.

3.2.2.1 Des positions stratégiques à de nombreux égards

L'île de La Réunion présente plusieurs caractéristiques qui en font un point potentiel point d'appui pour des projections de forces vers l'Indopacifique. Elle est située, par rapport aux bases françaises de Djibouti et d'Abu-Dhabi, à des distances comparables du sud de l'Inde (3500 à 4 000 km) ou de Singapour (6 500 à 7 000 km). Certes elle est plus éloignée de la métropole, sauf si des menaces en mer Rouge imposent un contournement de l'Afrique, notamment en cas de blocage du détroit de Bab el-Mandeb. Mais à l'inverse des bases citées, elle est ouverte sur l'océan : son accès n'est pas contraint par un détroit qu'un État ou un adversaire non étatique pourrait entraver. Enfin, alors que les relations internationales sont de plus en plus instables, la pérennité de points d'appui étrangers ne peut être garantie. La rapidité avec laquelle la France a dû se retirer de l'Afrique en témoigne. La Réunion serait un point d'appui souverain. Ses capacités actuelles d'accueil et de soutien de forces navales et aériennes restent cependant limitées.

La position de l'île a un autre intérêt majeur : elle se trouve sur les routes maritimes reliant le cap de Bonne-Espérance à l'Asie. Elle forme ainsi avec Mayotte un ensemble, cette dernière étant, au nord du canal du Mozambique, une sentinelle de la route entre le sud de l'Afrique et le Moyen-Orient. Ce trafic est une source d'information irremplaçable sur les relations internationales et sur l'évolution des menaces pour peu qu'on se donne les moyens de le surveiller. Il peut constituer également une opportunité économique : La Réunion a le potentiel pour devenir un hub portuaire de la région et apporter un soutien logistique aux flottes de commerce. Elle manque cependant d'infrastructures et de capacités d'extension portuaire. La complémentarité avec Mayotte, qui tente de renaître après le passage du cyclone Chido, mérite d'être étudiée.



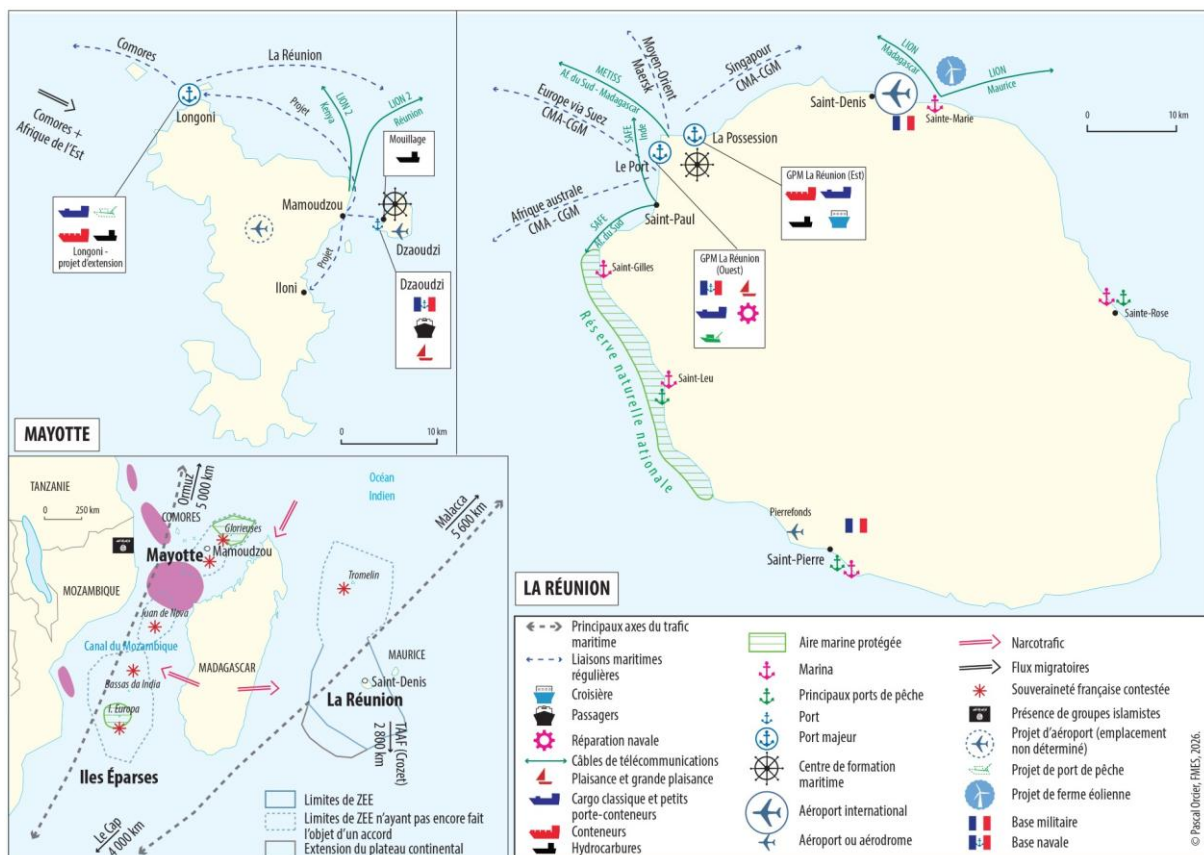
La Réunion et Mayotte sont situées sur les routes reliant respectivement le Cap au détroit de Malacca et au Moyen-Orient (image Marine Traffic – 31 juillet 2025 – 07h33 GMT)

Enfin, la position des TAAF en fait des points d'observation et de contrôle de l'espace exoatmosphérique, uniques au sud des tropiques. Ils contribuent par exemple aux performances du système Galileo.

3.2.2.2 Des ressources diversement exploitées

Les ressources halieutiques de cette vaste zone sont réelles mais exploitées à des niveaux variés et dans des cadres réglementaires complexes. La commission des thonidés de l'océan Indien distribue des allocations valables dans toute la zone, indépendamment des ZEE. La politique commune de pêche de l'UE s'applique dans les ZEE des RUP (La Réunion et Mayotte) alors que la France est compétente pour celles des îles Éparses et les TAAF. Enfin les 100 premiers milles nautiques de la ZEE sont réservés à l'usage des pêcheurs locaux. Dans ce cadre, l'île de La Réunion a su développer une pêche hauturière exportatrice qui opère dans les TAAF en ciblant des espèces à haute valeur ajoutée, dans une moindre mesure dans la ZEE des îles Éparses et dans la zone de pêche au thon centrée sur les Seychelles mais incluant Mayotte. Les Mahorais disposent pour leur part de très peu de moyens et n'exploitent donc pas la zone des 100 milles qui leur est réservée. Ils pratiquent essentiellement une pêche lagonaire. Les prises de thonidés, y compris celles des navires européens, sont débarquées essentiellement aux Seychelles qui ont su construire un écosystème adapté. Au bilan, les besoins locaux ne sont satisfaits qu'à moins de 25% par la pêche locale. Malgré des accords avec Madagascar, des activités illégales de pêche existent dans le canal du Mozambique, c'est à dire dans les eaux des îles Éparses.

Ces territoires disposent également de ressources minérales potentielles. La géologie des îles Éparses laisse supposer la présence d'hydrocarbures, bien que des explorations menées avant la publication de la loi Hulot n'aient pu le confirmer avec certitude : les grands gisements gaziers du Mozambique sont proches. La ZEE de ces îles pourrait également renfermer des sulfures hydrothermaux riches en terres rares, et celle des TAAF des encroûtements cobaltifères.



3.2.2.3 Des territoires à protéger

Dans cette zone stratégique pour sa position et prometteuse pour ses ressources, la souveraineté française est très contestée : Les Comores revendiquent Mayotte et les île Glorieuses, Madagascar revendique les îles Éparses du canal du Mozambique, et Maurice l'île de Tromelin. Si aucun de ces États ne dispose d'une force militaire suffisante pour asseoir ses revendications, les influences russe et chinoise dans la région ne sont pas favorables à la présence française et sont une source de déstabilisation notamment parce que la Chine et la Russie ont montré leur aptitude à recourir à des méthodes hybrides. La Chine investit énormément à Madagascar pour le développement des infrastructures et se montre intéressée par les ressources de l'île. L'Inde est également présente, inquiète de la poussée chinoise. Elle bénéficie de facilités militaires sur des îlots seychellois et mauriciens.

Mayotte est soumise à une immigration clandestine incontrôlée à partir des Comores qui font peu d'effort pour la limiter, mais aussi de l'Afrique australe. Ce département, le plus pauvre de France, reste riche relativement aux territoires qui l'environnent. Il est surtout un point d'entrée sur le territoire européen.

Enfin, les deux territoires habités de la zone sont soumis à un fort risque cyclonique, qui s'est dramatiquement matérialisé pour Mayotte en 2024, et se renforcera à La Réunion en raison d'un décalage vers le sud de la bande de puissance maximale des événements climatiques. Les risques telluriques, volcaniques et sismiques, sont également importants.

3.2.2.4 Propositions pour les territoires du sud-ouest de l'océan Indien

La priorité pour cette zone est de renforcer la sécurité et les forces de protection, tout en favorisant un développement économique indispensable tourné vers la mer, notamment à Mayotte :

- **Envisager la construction d'une nouvelle base interarmées à La Réunion, à proximité d'un aéroport et avec une base navale, libérant ainsi un espace nécessaire au développement des activités civiles dans le port actuel et procurant une capacité d'accueil de forces de projetées ou de protection.**
- **Développer les moyens de surveillance maritime à partir de la terre afin de surveiller le trafic dans les approches et de couvrir plus largement et de manière plus permanente la ZEE.**
- **Renforcer les capacités militaires des forces de souveraineté afin de les rendre plus dissuasives face à des agresseurs potentiels.**
- **Renforcer les capacités navales d'intervention dans la ZEE avec une présence permanente à Mayotte pour réduire les délais d'intervention et se montrer plus présent dans le canal du Mozambique.**
- **Développer les capacités de réparation et de soutien de la flotte commerciale transitant à proximité de l'île, à l'image de la place qu'a prise Maurice.**
- **Favoriser l'acceptation de la présence française par des coopérations ciblées avec les États voisins : facilités militaires pour l'Inde, exploration et exploitation des ressources pour Madagascar, session de matériel militaire et formation pour Madagascar.**
- **Coordonner les politiques de La Réunion et de Mayotte :**
 - o **Pour développer l'offre de formation maritime.**
 - o **Pour moderniser la pêche côtière.**
 - o **Pour développer une industrie de transformation de la pêche favorisant la pêche hauturière.**
 - o **Pour développer les capacités de réparation navale (civile et militaire) et de construction navale (civile).**
- **Donner aux Mahorais les moyens d'exploiter les ressources halieutiques des 100 premiers milles de leur ZEE.**

3.2.3 Le sud-ouest de l’océan Pacifique

La Nouvelle-Calédonie et Wallis-et-Futuna ont en commun d’être particulièrement éloignés de la métropole et d’accueillir sur « le caillou » une importante diaspora wallisienne. Wallis-et-Futuna dépend de la Nouvelle-Calédonie pour de nombreux services. Mais ces deux territoires distants de 2 000 km sont radicalement différents et ne présentent pas les mêmes enjeux. L’industrie du nickel a fait de la Nouvelle-Calédonie une des territoires ultramarins les plus riches, mais l’incertitude sur l’avenir institutionnel de la collectivité reste un handicap majeur. Au contraire, Wallis-et-Futuna est très dépendante et isolée. Elle survit avec une activité économique très réduite et une proportion très importante d’emplois publics.

3.2.3.1 La Nouvelle-Calédonie, point d’entrée stratégique sur le Pacifique

La Nouvelle-Calédonie partage avec La Réunion plusieurs atouts stratégiques. Elle est pour la France un réel point d’entrée sur le Pacifique, franchissant des détroits indonésiens et d’un passage par la mer de Chine. Elle offre au pays un droit de cité en Océanie et jusqu’en Asie du Sud-Est.

Elle est située sur la route maritime entre l’Amérique du Sud et l’Australie, avant de remonter vers l’Asie. Sa position est donc favorable à la surveillance de ce trafic, mais aussi au recueil de renseignement électromagnétique.

3.2.3.2 Industrie minière terrestre et potentiel maritime

L’industrie du nickel est bien sûr un atout majeur. Cet élément est largement utilisé dans l’industrie métallurgique. Il entre notamment dans la composition d’aciers inoxydables. Composant essentiel des batteries Ni-MH (Nickel – métal hydrure), il entre également dans la composition des cathodes de batteries lithium-ion avec pour principal intérêt d’augmenter leur densité énergétique et de réduire la dépendance au cobalt, plus coûteux. Malgré ses nombreuses utilisations, l’approvisionnement du nickel n’est pas critique. Son intérêt stratégique pour la France n’est donc pas vital. En revanche, il est crucial pour l’économie calédonienne qui souffre de la chute des cours liée à l’augmentation majeure de la production indonésienne et du manque de compétitivité du territoire. Les événements récents ont par ailleurs ralenti la production.

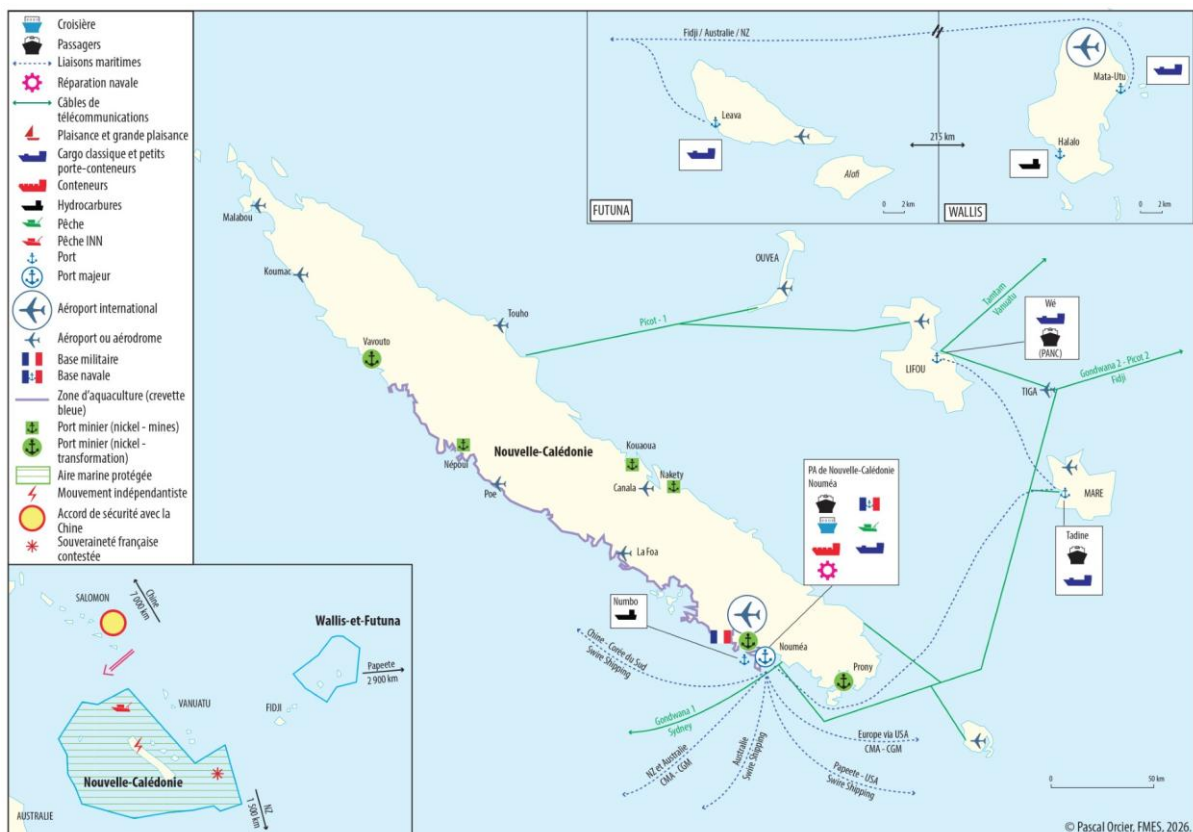
Dans la ZEE, le potentiel de minéraux est réel. Au large de Futuna, la présence de sulfures hydrothermaux a été prouvée. Il s’agit de la zone la mieux documentée. La présence de cuivre et de zinc, métaux qui ne sont pas considérés comme critiques, a été relevée. Des traces d’éléments plus intéressants sont possibles. Dans la mer de Corail, la présence d’encroûtements cobaltifères est probables. La Nouvelle-Calédonie a cependant adopté un moratoire parmi les plus restrictifs au monde sur l’exploration et l’exploitation des fonds marins, pour une durée de 50 ans. En cas d’urgence, une discussion ne pourrait-elle pas être rouverte ?

3.2.3.3 Une exploitation contrastée des ressources halieutiques

La Nouvelle-Calédonie a su développer une industrie de la pêche, favorisée par un statut du marin professionnel et des activités de transformation. La volonté de développer la pêche hauturière est réelle, alors que les prises ne correspondent qu’à 50 % de la capacité estimée. Contrairement à d’autres territoires, la pêche lagunaire est tournée vers l’exportation, en ciblant des espèces à haute valeur ajoutée appréciées en Asie : escargots et concombres de mer. La pêche côtière contribue largement aux besoins locaux : 90 % des produits de la mer consommés proviennent des eaux du territoire.

La pêche wallisienne n'a pas le même dynamisme. Elle est exclusivement lagonaire. Les autorités locales tentent de trouver des solutions pour encourager une pêche hauturière, sans succès pour l'instant.

Malgré une forte pression de flottes fidjiennes, vietnamiennes et chinoises aux abords de la ZEE, les deux territoires sont préservés de la pêche illégale. Des capacités de surveillance et d'intervention sont cependant indispensables pour permettre de garder sous contrôle les infractions nombreuses constatées il y a quelques années au nord de la ZEE calédonienne. Les différents territoriaux avec le Vanuatu, qui revendique les îlots Matthew et Hunter, et l'absence d'accord entre les deux pays sur les délimitations maritimes n'ont pas empêché de conclure des accords de pêche qui témoignent d'un intérêt partagé pour l'exploitation raisonnée de la ressource.



3.2.3.4 Un territoire à la frontière de l'expansion chinoise

Cette zone du Pacifique marque aujourd'hui la frontière d'une expansion chinoise vers le sud. Les petits États océaniques subissent une influence multiforme et pas toujours sollicitée : accords de défense de la Chine avec les îles Salomon, financement d'infrastructures au Vanuatu... L'action chinoise envers la Nouvelle-Calédonie est plus discrète. Une Nouvelle-Calédonie indépendante serait probablement sous influence chinoise. Ainsi, la Chine soutient le mouvement kanak via des relais mélanésiens. Elle peut compter par ailleurs sur une diaspora présente sur le territoire depuis le début de l'exploitation minière il y a plus d'un siècle, et sur laquelle des pressions sont toujours possibles pour accompagner une potentielle déstabilisation. Conscientes de cette situation, les autorités locales considèrent l'intérêt de financements chinois dans le livre bleu de

2020⁵, mais y mettent trois conditions : l'intégrité du territoire, un contrôle éthique et le respect de l'environnement.

3.2.3.5 Propositions pour le sud-ouest du Pacifique

Les priorités d'action dans cette zone doivent viser le retour des conditions de la prospérité en Nouvelle-Calédonie et un développement économique minimal de Wallis-et-Futuna. Les aspects sécuritaires, qu'ils soient intérieurs ou extérieurs, y prennent une place importante. La levée de l'incertitude institutionnelle pesant sur la Nouvelle-Calédonie est une condition de réussite.

- **Renforcer et diversifier les capacités de surveillance de la ZEE, en ayant recours à des installations de détection à terre et à des drones aériens.**
- **Développer les capacités militaires des forces de souveraineté afin de renforcer leur crédibilité vis-à-vis de l'Australie et la Nouvelle-Zélande et leur caractère dissuasif face à la montée en puissance de la Chine.**
- **Développer le soutien aux États mélanésiens fragilisés par le réchauffement climatique, en partenariat avec l'Australie et la Nouvelle-Zélande.**
- **Engager une dynamique visant à terme l'exploitation raisonnée des ressources minérales des grands fonds, après une phase de confirmation de leur intérêt.**

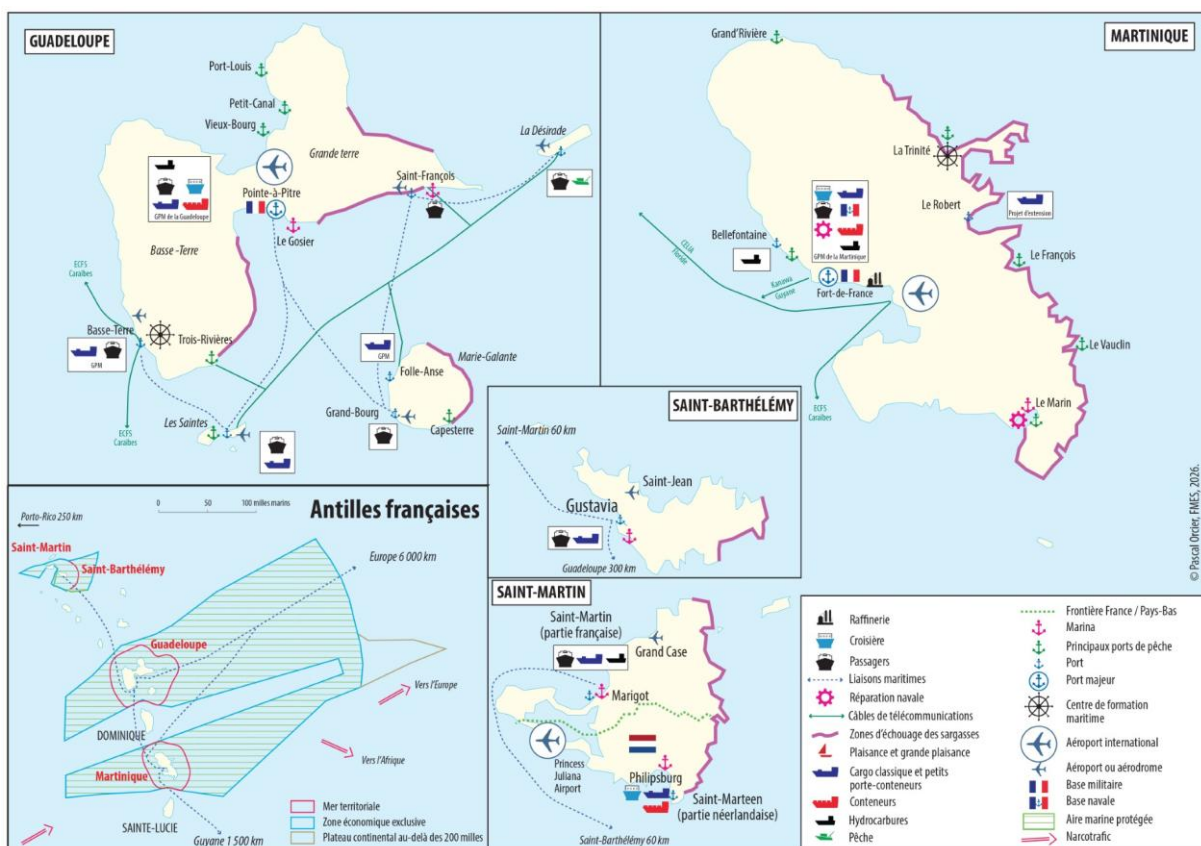
⁵ Cluster Maritime Nouvelle-Calédonie, « Livre bleu pour une stratégie maritime calédonienne », août 2020. <https://www.clustermaritime.nc/wp-content/uploads/2020/11/La-mer-en-Nouvelle-Cal%C3%A9donie-Etat-de-r%C3%A9f%C3%A9rence-2020.pdf>.

3.2.4 Les Antilles

Perçues avant tout comme une destination touristique par les Français métropolitains, les Antilles sont relativement protégées des grandes confrontations mondiales par leur proximité des États-Unis. Elles sont cependant exposées à l'instabilité des pays de l'arc Caraïbe et, plus que les autres territoires d'outre-mer, aux événements climatiques et telluriques. Elles présentent pour la France deux principaux intérêts stratégiques.

3.2.4.1 Une indispensable base arrière de la Guyane

Même si les éléments constitutifs des fusées européennes transitent directement entre l'Europe et Kourou, la Martinique et la Guadeloupe sont indispensables pour les approvisionnements de la Guyane. En effet, cette dernière ne dispose d'aucun port en eaux profondes et ne peut donc prétendre accueillir les navires mis en œuvre sur les principales lignes transocéaniques. Les tirants d'eau des grands porte-conteneurs dépassent 10 mètres alors que les ports de Guyane sont limités à 5 à 6 mètres. Les deux principaux ports des Antilles, Fort-de-France et Pointe-à-Pitre, sont donc des points de passage obligés pour la majorité des approvisionnements guyanais. L'ambition de ces ports de devenir un hub antillais desservant l'ensemble de la région, concrétisée par les importants investissements de CMA CGM, sert donc le département de la Guyane et les intérêts stratégiques qui lui sont associés. Au-delà, la Martinique dispose de capacités uniques dans l'arc Caraïbe, indispensables aux 5 territoires français s'étendant de nord au sud de Saint-Martin à la Guyane. D'une part, sa raffinerie limite les dépendances énergétiques. D'autre part, ses installations de réparation navale, dont le bassin de radoub récemment rénové, sont précieuses pour l'entretien des forces de souveraineté et plus largement pour le soutien de l'économie maritime.



3.2.4.2 L'anticipation des trafics vers l'Europe

Mais l'intérêt des Antilles ne saurait être défini uniquement par rapport à la Guyane. Leur proximité des principales zones de production et de transit de drogue en fait des points d'observation privilégiés du narcotrafic à destination de l'Europe, et des bases d'action pour en intercepter une partie.

La médaille a cependant son revers : les forces navales de souveraineté sont fortement mobilisées autour de cette activité, au détriment d'autres missions, et les territoires sont simultanément des points de transit et de consommation des stupéfiants. C'est un facteur important de déstabilisation, source de criminalité sous diverses formes. La situation de la Martinique est devenue critique et nécessite une action de fond des autorités françaises.

3.2.4.3 Propositions pour les Antilles

Le renforcement de la lutte contre le narcotrafic doit être une priorité, autant pour la sécurité et le développement des territoires que pour limiter les flux à destination de l'Europe.

- **Favoriser l'intégration des territoires français des Antilles dans leur environnement régional, afin de renforcer une confiance utile à une lutte coordonnée dans les trafics**
 - **En donnant aux territoires l'autonomie suffisante pour nouer des relations avec les pays voisins dans les domaines non régaliens.**
 - **En appliquant les dérogations au droit commun obtenues auprès des institutions européennes, conformément à l'article 349 du traité sur le fonctionnement de l'UE (TFUE).**
- **Renforcer les moyens navals de souveraineté afin de maintenir a minima les capacités d'intervention contre les narcotrafiquants tout en retrouvant du potentiel pour les autres missions.**
- **Continuer à développer les moyens de surveillance à partir de la terre (radars et drones aériens).**
- **Renforcer la protection et la surveillance des grands ports maritimes de Guadeloupe et de Martinique (scanners, contrôle des accès par la terre et par la mer...) dans le but de détecter les tentatives d'embarquement de drogue à bord des navires marchands.**
- **Une meilleure intégration aurait de nombreux intérêts plus directs que la lutte contre le narcotrafic : diminution des dépendances à la métropole, baisse des coûts, développement économique pour les territoires et cheval de Troie des entreprises européennes dans la région.**

3.2.5 La Polynésie française

3.2.5.1 *Des ressources marines sous-exploitées*

La Polynésie française procure à la France près de la moitié de sa ZEE, un peu plus en lui associant l'île de Clipperton. Il est donc naturel que le principal intérêt de ces deux territoires du Pacifique réside dans les ressources marines.

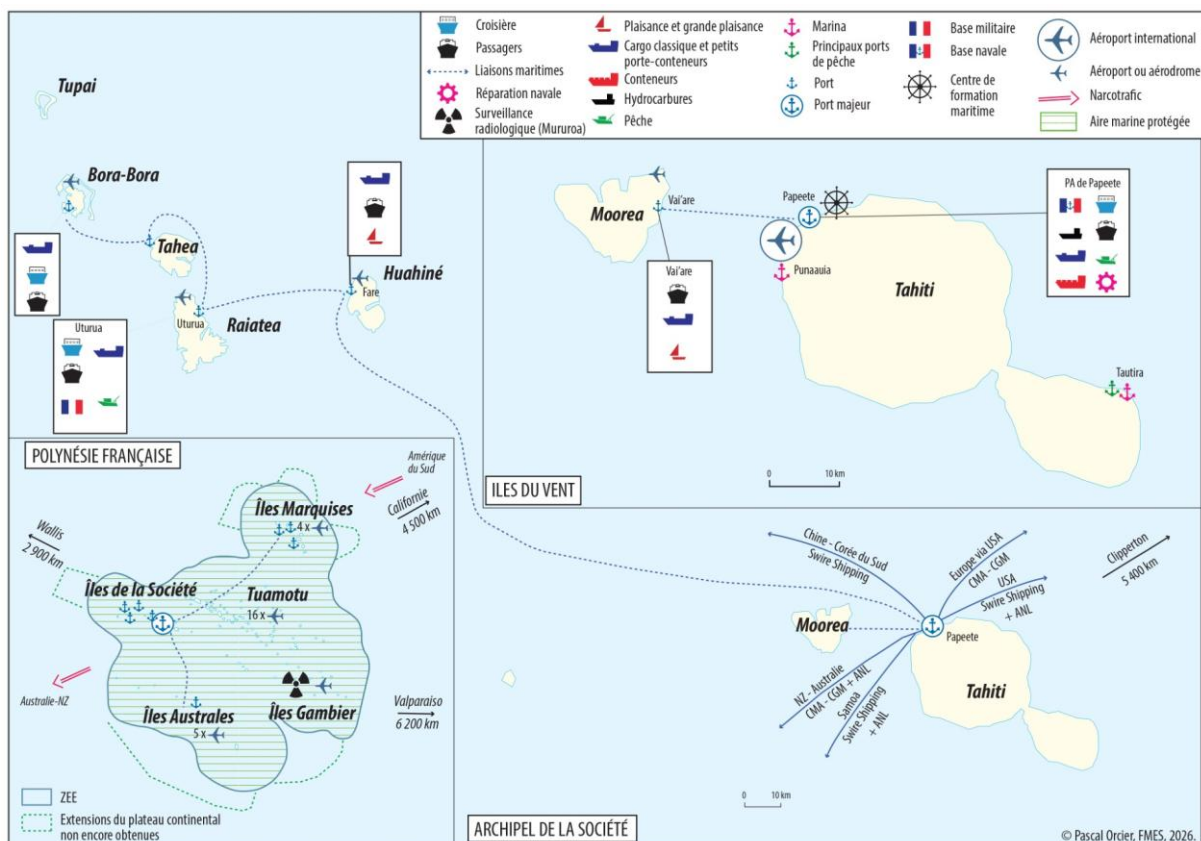
La Polynésie est un bel exemple de développement d'une pêche à la fois responsable et nourricière, artisanale et hauturière. Elle contribue à l'intégralité des besoins du territoire tout en étant exportatrice. Le potentiel de développement est encore important sans mettre en danger le renouvellement durable de la ressource. La pêche illégale reste contrôlée mais la pression des flottes asiatiques et fidjienne se fait sentir aux limites de la ZEE. Une surveillance dissuasive reste nécessaire, ce qui constitue un réel enjeu au regard des distances. Clipperton reste pour sa part trop éloignée de territoires français habités pour que le potentiel halieutique soit exploité de manière rentable par des navires nationaux. Les licences de pêche gratuites attribuées au Mexique ont permis d'éteindre les revendications de ce dernier sur l'atoll.

Il est notable que la Polynésie est en pointe dans l'utilisation de l'énergie de la mer pour la climatisation (systèmes SWAC pour *Sea Water Air Conditioning*), avec des perspectives d'étendre ces technologies à la production d'électricité.

Mais la perspective la plus intéressante est sans doute celle des minerais des grands fonds. Des nodules polymétalliques, contenant du cobalt, du nickel, du manganèse et des terres rares font l'objet d'exploration aux abords de Clipperton. L'archipel des Tuamotu en Polynésie renferme pour sa part des encroûtements cobaltifères contenant notamment des terres rares et du platine. Le gouvernement polynésien a cependant, comme son homologue calédonien, interdit toute exploitation minière dans ses eaux et craint d'éventuelles pollutions liées à des explorations proches de sa ZEE. Sous réserve de confirmation de leur composition exacte et dans la perspective d'une demande croissante de terres rares, ces gisements pourraient se révéler vitaux à l'avenir pour l'indépendance nationale, et source de richesse pour le territoire.

3.2.5.2 *Un dipôle sous tension entre les États-Unis et la Chine*

La Polynésie française occupe une position particulière dans le Pacifique. Malgré son isolement, Papeete est le port le plus important du Pacifique Sud avec celui de Suva aux Fidji. La route directe entre la Chine et l'Amérique du Sud traverse la Polynésie, même si les lignes maritimes passent aujourd'hui plus au nord pour rejoindre Panama à partir de Shanghaï, avant de descendre vers les côtes sud-américaines. Mais surtout, la Polynésie se trouve à un point de friction des relations sino-américaines : les velléités chinoises de développement commercial et d'influence culturelle y côtoient les croisiéristes américains. Si cette différence de regard des deux puissances sur le territoire peut paraître anecdotique, elle traduit la réalité de forces géopolitiques opposées. La Polynésie apparaît ainsi comme un remarquable point d'observation et d'anticipation des forces en présence.



3.2.5.3 Propositions pour la Polynésie française

- Engager une dynamique visant à terme l'exploitation raisonnée des ressources minérales des grands fonds, après une phase de confirmation de leur intérêt.
- Développer les moyens de surveillance maritime à long rayon d'action (avions de surveillance maritime et drones MALE).
- Renforcer les moyens navals d'intervention en cohérence avec les capacités de surveillance.

3.2.6 Saint-Pierre-et-Miquelon

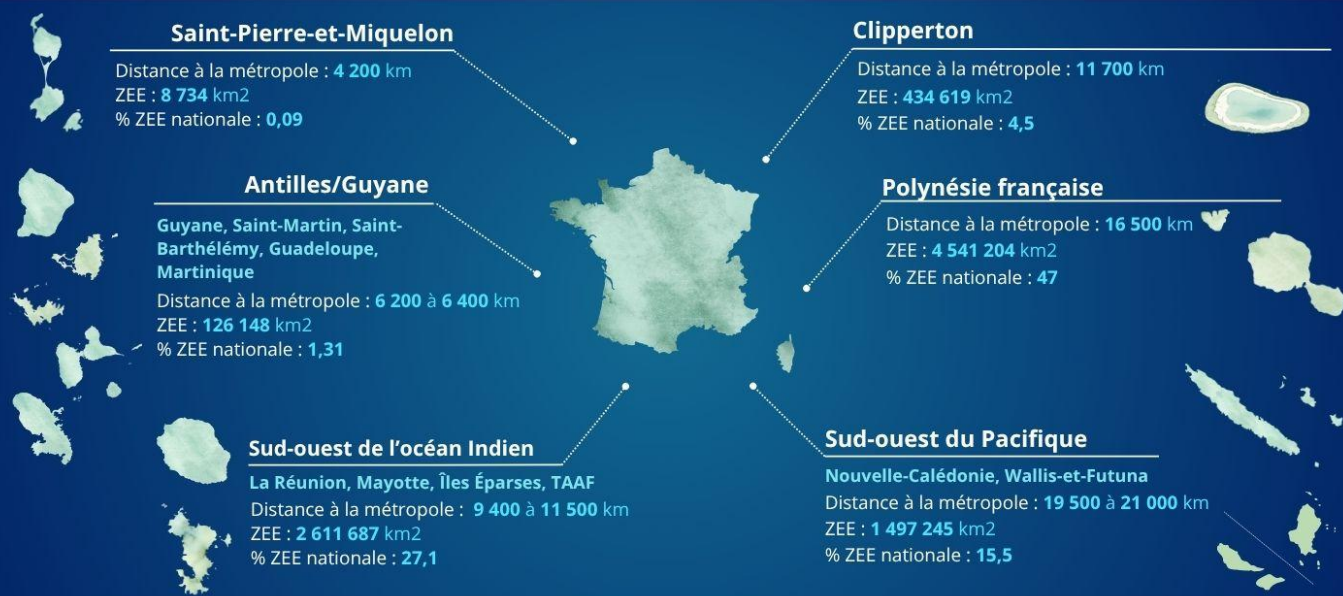
Le principal intérêt de Saint-Pierre-et-Miquelon est d'être le seul territoire français, hors métropole, situé au nord de la zone tropicale. Il est en cela un excellent point de surveillance et de contrôle de constellations de satellites. C'est aujourd'hui son seul intérêt depuis l'effondrement de la ressource en morues et le jugement en 1992 d'un tribunal arbitral ad hoc, défavorable à la France en restreignant drastiquement sa ZEE au bénéfice du Canada.

Infographies

Les outre-mer français

13 territoires ancrés dans 3 océans

Les 13 territoires d'outre-mer français sont **maritimes**, et pour la plupart **insulaires**. Répartis sur les 3 principaux océans, ils confèrent à la France un **droit de cité** et constituent des espaces de coopération avec de nombreux pays. Beaucoup sont des points d'appui potentiels pour des **projections de forces**, et disposent notamment dans leurs ZEE de ressources susceptibles de contribuer à **l'indépendance stratégique** du pays et à leur développement si elles étaient exploitées. Leur positionnement est également crucial pour la **stratégie spatiale** de la France et la **sécurisation** de nombreuses voies maritimes vitales pour l'économie française.



	Outre-mer	Hexagone	DROM	COM
Statuts <i>(Territoires habités)</i>	5 DROM, 5 COM, 1 statut particulier	État indépendant	Département et Région d'Outre-mer	Collectivité d'Outre-mer
PIB	69 milliards d'€	2 822 milliards d'€	Statuts	
PIB/hab (moyen)	23 600 €	34 536 €	RUP Région ultra- périphérique de l'UE	PTOM Pays et Territoire d'Outre-Mer
Hab.	2,9 millions	66 millions		



Les **RUP** font partie de l'Union Européenne et sont soumis à la législation européenne. Les **PTOM** sont constitutionnellement liés à un État membre, mais ne font pas partie eux-mêmes de l'UE.



Principaux ports

	Atlantique			Océan Indien		Pacifique	
Ports en eaux profondes	Fort-de-France (Martinique)	Poinfe-à-Pitre (Guadeloupe)	Dégrad-des-Cannes (Guyane)	Port-des-Galets (La Réunion)	Longoni (Mayotte)	Nouméa (Nv.-Calédonie)	Papeete (Polynésie)
Tonnage annuel fret	3 300 000	3 500 000	1 000 000	5 800 000	750 000	4 400 000	1 400 000
Nbre. passagers	843 000	1 149 000	9 000	43 000	ND.	434 000	2 159 000

Sources : Valeurs calculées à partir des données de l'IEDOM, IEOM, SHOM, INSEE.

Les outre-mer français

13 territoires ancrés dans 3 océans

Des atouts majeurs

Intérêts stratégiques



- ✓ La **2ème ZEE mondiale**, équivalente à deux fois la superficie de l'Europe.
- ✓ Des positions déterminantes pour la **maîtrise de l'espace** : base de lancement en Guyane, proche de l'équateur ; surveillance et contrôle avec des territoires situés entre les latitudes 49°S et 47°N.
- ✓ Une **coopération facilitée** par la proximité de nombreux pays : 30 pays situés à moins de 1000 km d'un territoire habité français (hors Hexagone) sur les continents africain, américain et en Océanie. Des délimitations maritimes avec 26 pays.
- ✓ Des **points d'appui souverains** pour des projections vers tous les continents.
- ? La présence de territoires français dans plusieurs régions du monde apporte au pays une **légitimité** pour agir dans une logique de coopération, complémentaire de celle de membre permanent du conseil de sécurité de l'ONU, dans un contexte où le droit international est remis en cause.

Des ressources peu exploitées



Des ressources contribuant à l'autonomie des territoires :

- ✓ **Des ressources halieutiques**, dont certaines à haute valeur ajoutée. Elles sont rarement exploitées à hauteur de leur potentiel.
 - ✓ **L'énergie de la mer**, encore peu utilisée pour la production d'électricité. Le potentiel est variable selon les territoires.
- D'importantes ressources minérales prouvées ou potentielles peuvent contribuer à l'autonomie stratégique nationale et au développement des territoires.*
- ✓ **Hydrocarbures** : l'exploration et l'exploitation restent interdites par la loi Hulot.
 - ✓ **Minerais des fonds marins** : l'exploitation reste soumise à un moratoire national.
 - ? Une très riche **biodiversité** offrant un large potentiel de développement de **biotechnologies** (médicaments...).

et des vulnérabilités

Des territoires à protéger



Risques Menaces



Une dépendance importante de la métropole



Part de l'emploi public

~33%

Financement par l'État des politiques publiques

20,6

Milliards d'euros

Taux de pauvreté

30 % Outre-mer

14 % Hexagone

Taux de chômage

17 % Outre-mer

7,3 % Hexagone

Dépendance aux importations

85%

Dont depuis la 50%

Dépendance alimentaire

75%



Dépendance énergétique 90%

Sources : Valeurs calculées à partir des données de l'IEDOM, IEOM, SHOM, INSEE.

Les outre-mer (1/6)

Océan Atlantique : la Guyane

Plus grand département français et seul territoire non insulaire de l'outre-mer, la Guyane côtoie au nord de la forêt amazonienne l'immense Brésil et des pays fragiles. Porte d'accès à l'espace pour l'Europe en raison de sa proximité de l'équateur, elle dispose de nombreuses richesses naturelles aujourd'hui sous-exploitées et est exposée à de nombreux trafics.



1,26% de la ZEE française

Distance à l'Hexagone par la mer : 6 600 km

	Guyane	Hexagone
Statut	DROM RUP	Etat indépendant
PIB	5 M€	2 822 Md €
PIB/hab	17 703€	34 536 €
Hab.	292 400	66 000 000



Part des
+60 ans

Part des
-20 ans



DROM	COM
Département et Région d'Outre-mer	Collectivité d'Outre- mer
Statuts	
RUP	PTOM
Région ultra- périphérique de l'UE	Pays et Territoire d'Outre-Mer



Forces Armées en Guyane (FAG)

2100 militaires et civils de la Défense

Principales bases

- ★ Base aérienne 36 (Cayenne)
- ⚓ Base navale de Dégrad-des-Cannes

Principales unités
9e RIMa, 3e REI

Moyens aéromaritimes

- 2 vedettes de gendarmerie maritime
- 2 patrouilleurs
- 9 hélicoptères (Puma+ Fennec)
- 3 avions de transport (CASA)

Les **RUP** font partie de l'Union Européenne et sont soumis à la législation européenne.

Les **PTOM** sont constitutionnellement liés à un État membre, mais ne font pas partie eux-mêmes de l'UE.

Principal port

Dégrad-des-Cannes

Tonnage annuel de fret

1 000 000 t.

Nombre annuel de passagers

9 000

Sources : Observatoire Marine 2040, IEDOM, IEOM, SHOM, INSEE, Ministère des Armées.

Océan Atlantique : la Guyane

Vulnérabilités...



...et atouts majeurs

Risques et menaces

Risques
Menaces



Trafics

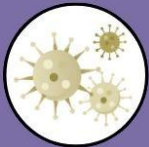
(Orpaillage, narcotrafic)



Immigration illégale



Pêche illégale



Risque sanitaire
(maladies infectieuses)



Changement climatique
(érosion du littoral)



Pollutions
(Mercure)



Contestation de souveraineté
(Sud de la frontière avec le Suriname)



La Guyane est soumise à de nombreux trafics générant un niveau important de violence : **immigration illégale**, **narcotrafic** transitant entre les pays producteurs et l'Europe, **pêche illégale**, **orpaillage illégal**. Pour ces deux derniers, le niveau de production dépasse significativement celui des activités légales de même nature.



Les effets de l'érosion du littoral issue au changement climatique se cumulent avec l'envasement chronique par les alluvions de l'Amazone.

Intérêts

Intérêts stratégiques



La base spatiale de lancement de Kourou, une porte vers l'espace depuis 1965. La proximité de la Guyane avec l'équateur permet une mise en orbite plus économe qu'à partir de bases situées à des latitudes plus élevées. Le secteur spatial contribue au PIB à hauteur de **15%**.



Point d'entrée vers l'Amérique du Sud



Anticipation des trafics menaçant le continent européen.

Des richesses très peu exploitées



Ressources halieutiques importantes exploitées d'abord par des navires étrangers pour un volume de prises bien inférieur à celui des pays riverains de taille comparable.



Or : peu exploité légalement, à hauteur de 1% du PIB.



Hydrocarbures : le plateau des Guyanes est riche en hydrocarbures offshore. Contrairement aux pays voisins, la France s'interdit de les explorer et plus encore de les exploiter.



Sylviculture : recouverte à 96 % de forêt équatoriale, la Guyane constitue avant tout un vaste réservoir de biodiversité. Cette couverture forestière offre toutefois un fort potentiel de sylviculture, encore très peu exploité.



Projets : port profond off-shore, extension du port de Saint-Laurent-du-Maroni, avec l'ambition de faire de la Guyane un hub régional et d'améliorer ainsi son insertion régionale.

Participation de l'État

Part de l'emploi public

42%

Financement par l'État des politiques publiques

(en millions d'euros)

2 866

Taux de chômage :

16,9 %

Guyane

7,3 %

Hexagone

Dépendance aux importations

85%



Dont depuis la

55%



Un manque de foncier important

La population et l'essentiel de l'activité économique sont concentrés sur une **étroite frange littorale**, tandis que l'intérieur du territoire reste peu desservi par les réseaux de transport. Portée par une **forte croissance démographique**, la population se concentre surtout à Cayenne et à Saint-Laurent-du-Maroni, dans un contexte social marqué par de fortes tensions.

Taux de pauvreté :

52,9%*

Guyane

14,4%

Hexagone

* Données 2017

Les **limitations des ports** ne permettent pas un trafic transocéanique important. La **dépendance aux lignes maritimes des Antilles** est donc forte, et le rôle joué par quelques armateurs régionaux essentiel. Ces limitations portent également sur les forces militaires : les **navires de combat de très grande taille** ne peuvent pénétrer dans le port de Dégrad-des-Cannes.

Sources : Observatoire Marine 2040, IEDOM, IEOM, SHOM, INSEE, Ministère des Armées.

Les outre-mer (2/6)

Océan Indien : Réunion & Mayotte

Les territoires français du sud-ouest de l'océan Indien sont divers, entre La Réunion, département d'outre-mer le plus peuplé, et les îles inhabitées gérées par l'administration des TAAF. Au carrefour des routes maritimes de contournement de l'Afrique, cette région est soumise à de nombreuses menaces géopolitiques. Elle est un point d'accès souverain à l'Indopacifique mais la souveraineté française y est contestée.



+ îles Eparses & TAAF

ZEE : 311 426 km²

ZEE : 63 176 km²

ZEE : 2 237 085 km²

27,1% de la ZEE française

Distance à l'Hexagone par la mer : entre 9 400 et 11 500 km (15 000 pour les TAAF)

	Réunion	Mayotte	Hexagone
Statut	DROM RUP	DROM RUP	Etat indépendant
PIB	23 M€	3 M€	2 822 Md €
PIB/hab	26 300 €	10 600 €	34 536 €
Hab.	896 200 →	329 000 →	66 000 000

Part des +60 ans



Part des -20 ans



DROM	COM
Département et Région d'Outre-mer	Collectivité d'Outre-mer
Statuts	
RUP	PTOM
Région ultra-périphérique de l'UE	Pays et Territoire d'Outre-Mer



Forces Armées dans la Zone Sud de l'océan Indien (FAZSOI)

2000 militaires et civils de la Défense

Principales bases

- Base navale de Port-des-Galets Réunion
- Base aérienne 181 Réunion
- Base navale de Longoni Mayotte

Principale unité

2e RPIMa

Moyens aéromaritimes

- 2** Frégates de surveillance
- 1** Bâtiment de Soutien et d'Assistance outre-mer (BSAOM)
- 3** patrouilleurs
- 2** patrouilleurs et vedettes gendarmerie maritime
- 1** hélicoptère (Panther + Dauphin)
- 2** avions de transport

Les **RUP** font partie de l'Union Européenne et sont soumis à la législation européenne.

Les **PTOM** sont constitutionnellement liés à un État membre, mais ne font pas partie eux-mêmes de l'UE.

Principaux ports

Port-des-galets Réunion	Longoni Mayotte
Tonnage annuel de fret	
5 800 000 t.	750 000 t.
Nombre annuel de passagers	
43 000	ND

Sources : Observatoire Marine 2040, IEDOM, IEOM, SHOM, INSEE, Ministère des Armées.

Océan Indien : Réunion & Mayotte

Vulnérabilités...



Risques et menaces



Contestation de souveraineté
(Mayotte, Éparses)



Immigration illégale
(Comores vers Mayotte)



Changement climatique
(cyclones, inondations, submersions)



Influence
(Chine, Russie)



Pêche illégale



Narcotrafic



Mouvements sociaux



Risque tellurique
(sismique, volcanique)



Risque sanitaire
(dengue, chikungunya)



Menace terroriste
(Mozambique)



Plusieurs territoires français du sud-ouest de l'océan Indien sont contestés : Mayotte et les Glorieuses par les Comores, les îles du canal du Mozambique par Madagascar, Tromelin par Maurice.



L'immigration illégale en provenance des Comores et de l'Afrique de l'Est est un facteur de forte déstabilisation de Mayotte, département le plus pauvre de France mais riche en comparaison de ses plus proches voisins. Mayotte est une porte d'entrée vers l'Europe.

...et atouts majeurs

Intérêts



Intérêts stratégiques

- ✓ Point d'appui souverain pour l'**Indopacifique**.
- ✓ Contrôle des **routes maritimes** de contournement de l'Afrique vers le Moyen-Orient (canal du Mozambique) et l'Asie (La Réunion).
- ✓ Coopération avec l'**Afrique australe** et les **pays insulaires** de l'océan Indien.
- ✓ Point unique au sud du globe pour l'**observation de l'espace** et les études scientifiques (TAAF).

Des richesses et un potentiel importants



- ? Présence d'hydrocarbures (gaz) dans le canal du Mozambique.
- ? Présence probable de minerais dans les grands fonds : sulfures hydrothermaux autour des Éparses, encroûtements cobaltifères aux TAAF.
- ? Ressources halieutiques importantes, à haute valeur ajoutée dans les TAAF.
- ? Développement des activités de réparation navale à La Réunion.

Participation de l'État

Part de l'emploi public

30%

*chiffre pour La Réunion et Mayotte

Financement par l'État des politiques publiques
(en millions d'euros)

7 109 La Réunion	1 692 Mayotte
33 Éparses et TAAF	

Une intégration régionale faible...

Bien que la France face partie de la Commission de l'océan Indien (COI) au titre de La Réunion, l'intégration régionale des territoires français est handicapée par la **différence de niveau de vie** et l'application des **normes européennes**. La Réunion souffre de la concurrence de Maurice pour les activités portuaires et la réparation navale. Les pêcheurs européens opérant dans les eaux de Mayotte débarquent leurs prises aux Seychelles, faute d'infrastructures sur le territoire français.

Taux de chômage :

34 %	Mayotte
17,4 %	La Réunion
7,3 %	Hexagone

Dépendance aux importations

85%



Dont depuis la **60%**

Taux de pauvreté :

42%	Mayotte
36,1%	La Réunion
14,4%	Hexagone

La loi de programmation pour la **reconstruction de Mayotte** après le cyclone Chido est un facteur déterminant mais sans doute insuffisant pour le redressement de l'île. À la Réunion, l'économie maritime est un des axes de développement, avec un effort conséquent consenti pour la **formation**.

Sources : Observatoire Marine 2040, IEDOM, IEOM, SHOM, INSEE, Ministère des Armées.

Les outre-mer (3/6)

Pacifique Sud-Ouest : Nouvelle-Calédonie et Wallis-et-Futuna

Point d'entrée français dans le Pacifique, la Nouvelle-Calédonie est caractérisée par une incertitude sur son avenir institutionnel et par la perte de vitesse de l'économie essentielle du nickel, soumise à une forte concurrence internationale. À la frontière sud de l'expansion chinoise dans cet océan, elle fait de la France un allié objectif pour ses principaux voisins qui hier acceptaient difficilement sa présence.



15,53% de la ZEE française

Distance à l'Hexagone par la mer : entre 19 500 et 21 000 km

	Nouvelle-Calédonie
Statut	Collectivité sui generi PTOM
PIB	9 M€
PIB/hab	33 646€
Hab.	269 000 →

	Wallis-et-Futuna
Statut	COM
PTOM	PTOM
PIB	0,19 M€
PIB/hab	16 760€
Hab.	11 100 →

	Hexagone
Statut	Etat indépendant
PIB	2 822 Md €
PIB/hab	34 536 €
Hab.	66 000 000

Part des +60 ans



Part des -20 ans



Forces Armées en Nouvelle-Calédonie (FANC)

1650 militaires et civils de la Défense

Principales bases

- ★ Base aérienne 186 (Tontouta)
- ⚓ Base navale de Nouméa-Chaleix

Principale unité
RIMaP-NC

Moyens aéromaritimes

- 1 Frégate de surveillance
- 1 Bâtiment de Soutien et d'Assistance Outre-Mer (BSAOM)
- 1 patrouilleur
- 4 hélicoptères (Panther + Dauphin)
- 1 vedette de gendarmerie maritime
- 2 avions de transport
- 2 avions de surveillance maritime

DROM	COM
Département et Région d'Outre-mer	Collectivité d'Outre-mer
Statuts	
RUP	PTOM
Région ultra-périphérique de l'UE	Pays et Territoire d'Outre-Mer

Les **RUP** font partie de l'Union Européenne et sont soumis à la législation européenne.

Les **PTOM** sont constitutionnellement liés à un État membre, mais ne font pas partie eux-mêmes de l'UE.

Principal port

Nouméa
Nouvelle-Calédonie

Tonnage annuel de fret

4 400 000 t.

Nombre annuel de passagers

434 000

Sources : Observatoire Marine 2040, IEDOM, IEOM, SHOM, INSEE, Ministère des Armées.

Les outre-mer (3/6)

Pacifique Sud-Ouest: Nouvelle-Calédonie et Wallis-et-Futuna

Vulnérabilités...

Risques et menaces

Risques Menaces



Mouvement indépendantiste
(Kanak en Nouvelle-Calédonie)



Influence
(Chine)



Changements climatiques
(cyclones, submersions)



Narcotrafic



Contestation de souveraineté
(Vanuatu sur Matthew et Hunter)



Pêche illégale
(Viet-Nam, Chine)

! Le mouvement indépendantiste kanak fait planer une incertitude majeure sur l'avenir du territoire et génère des tensions très fortes avec des épisodes violents.

! Dans ce contexte, le territoire, situé à la frontière de l'expansion chinoise vers le sud, est vulnérable à une **influence chinoise** qui reste pour l'instant masquée.

! La pêche illégale est sous contrôle, mais la pression des flottes chinoises et vietnamiennes au nord de la ZEE reste importante.



...et atouts majeurs

Intérêts

Intérêts stratégiques



- ✓ La Nouvelle-Calédonie est un point d'accès au Pacifique, offrant un droit de cité à la France jusqu'en Asie du Sud-Est.
- ✓ La position du territoire est favorable au recueil de renseignement d'origine électromagnétique.
- ✓ Le territoire se trouve sur les routes maritimes reliant l'Australie à l'Asie.

Des richesses et un potentiel importants



- ✓ L'économie de la Nouvelle-Calédonie est dominée par l'industrie du **nickel** qui souffre de la concurrence indonésienne, soutenue par la Chine. Cette activité a fortement chuté lors des émeutes de 2024.
- ✓ La présence de sulfures hydrothermaux dans les fonds marins, voire d'autres types de minerais, est probable autant en Nouvelle-Calédonie qu'à Wallis-et-Futuna. La zone n'a pas encore été explorée.

Participation de l'État

Part de l'emploi public

30% Nouvelle-Calédonie

66% Wallis-et-Futuna

Financement par l'État des politiques publiques
(en millions d'euros)

1 396
Nouvelle-Calédonie

171
Wallis-et-Futuna

Une gouvernance à trois voix

En 2025, la Nouvelle-Calédonie possède de **larges compétences transférées par l'État** mais reste dépendante. L'État est représenté par un Haut-Commissaire pour les fonctions régaliennes comme la défense. Les institutions néo-calédoniennes gèrent notamment la sécurité civile, la coopération internationale et l'exploitation de la ZEE, tandis que le droit coutumier kanak encadre aussi la gestion des espaces maritimes.

Taux de chômage :

10,9 % Nouvelle-Calédonie

8,9 % Wallis-et-Futuna

7,3 % Hexagone

Dépendance aux importations

75% Nouvelle-Calédonie **95%** Wallis-et-Futuna

Dont depuis la :

20% Nouvelle-Calédonie **55%** Wallis-et-Futuna

Dont depuis la

Taux de pauvreté :

25,2% Wallis-et-Futuna

24,8% Nouvelle-Calédonie

14,4% Hexagone

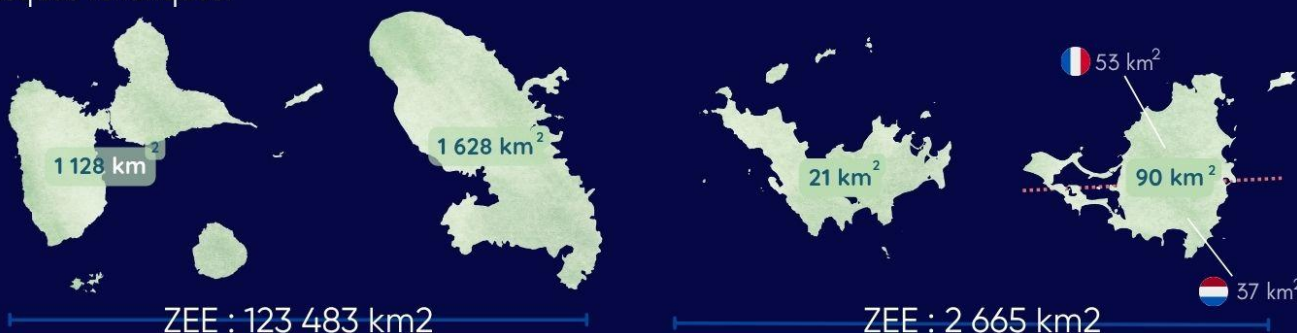
La Nouvelle-Calédonie demeure **fortement dépendante de l'économie du nickel**. Si ce minéral a favorisé sa relative prospérité parmi les outre-mer français, les difficultés rencontrées imposent de **diversifier l'économie**. L'économie maritime est un axe important de développement qui devra s'accommoder du rôle culturel et spirituel que tient la mer dans la **culture kanak**.

Sources : Observatoire Marine 2040, IEDOM, IEOM, SHOM, INSEE, Ministère des Armées.

Les outre-mer (4/6)

Océan Atlantique : les Antilles

Les Antilles françaises regroupent 4 territoires et s'étendent du nord au sud de l'arc Caraïbes sur près de 500km. Leur position sur les routes maritimes entre l'Europe et le continent américain est un atout stratégique mais les confronte aux trafics. La mer constitue leur principal potentiel de développement, mais les expose directement aux cyclones, dans une région déjà soumise aux risques telluriques.



1,31% de la ZEE française
Distance à l'Hexagone par la mer : entre 6 200 et 6 400 km

	Guadeloupe	Martinique	Saint-Barthélemy	Saint-Martin	Hexagone
Statut	DROM RUP	DROM RUP	COM PTOM	COM RUP	État indépendant
PIB	10 M€	10 M€	0,3 M€	0,5 M€	2 822 Md €
PIB/hab	27 400 €	28 626 €	38 994 €	16 962 €	34 536 €
Hab.	380 000 ↓	355 000 ↓	10 600 →	31 500 ↓	66 000 000



DROM	COM
Département et Région d'Outre-mer	Collectivité d'Outre-mer
Statuts	
RUP	PTOM
Région ultra-périphérique de l'UE	Pays et Territoire d'Outre-Mer

Forces Armées aux Antilles (FAA)

1200 militaires et civils de la Défense

Principales bases

- ★ Fort Desaix *Martinique*
- ⚓ Base navale de Fort-Saint-Louis *Martinique*

Principale unité
33e RIMa

Moyens aéromaritimes

- 2 Frégates de surveillance
- 1 Bâtiment de Soutien et d'Assistance Outre-Mer (BSAOM)
- 1 patrouilleur
- 2 hélicoptères (Panther + Dauphin)

Les **RUP** font partie de l'Union Européenne et sont soumis à la législation européenne.

Les **PTOM** sont constitutionnellement liés à un État membre, mais ne font pas partie eux-mêmes de l'UE.

Principaux ports

Fort-de-France <i>Martinique</i>	Pointe-à-Pitre <i>Guadeloupe</i>
Tonnage annuel de fret	
3 300 000 t.	3 500 000 t.
Nombre annuel de passagers	
843 000	1 149 000

Sources : Observatoire Marine 2040, IEDOM, IEOM, SHOM, INSEE, Ministère des Armées.

Les outre-mer (4/6)

Océan Atlantique : les Antilles

Vulnérabilités...



Risques et menaces

Risques
Menaces



Narcotrafic



Changements climatiques
(cyclones, submersions)



Pollutions
(sargasses, chlordécone)



Risque tellurique
(volcanique, sismique)



Brigandage maritime



Mouvements sociaux



Immigration illégale
(Haïti)



Menace terroriste
(maritime)



Le **narcotrafic**, particulièrement présent en **Martinique**, présente un **risque de déstabilisation important** : gangs, crime, brigandage maritime...



Le **changement climatique** renforcera la puissance de cyclones à laquelle la zone est particulièrement exposée, et provoquera des **submersions**. La zone est également très exposée aux **risques telluriques, séismes et volcans explosifs** dont les effets peuvent être dévastateurs.

...et atouts majeurs

Intérêts



Intérêts stratégiques

- ✓ **Anticipation sur le narcotrafic** à destination de l'Europe.
- ✓ **Hub portuaire majeur** à proximité de routes maritimes importantes.
- ✓ **Coopération** avec les États de la Caraïbe et plus largement ceux du continent américain.

Des richesses et un potentiel importants



- ✓ Les Antilles disposent d'un potentiel important en **énergies renouvelables (ENR)**.
- ✓ L'industrie du **tourisme tournée vers la mer** est un important débouché pour l'industrie nautique de métropole.



Un accord pour un projet de **"Grand Hub Antilles"** a été signé en 2023 entre l'État et CMA-CGM pour créer un nouveau corridor maritime entre l'Europe, les Caraïbes et les Amériques.

Participation de l'État

Part de l'emploi public

33%

*chiffre pour la Guadeloupe

Financement par l'État des politiques publiques

(en millions d'euros)

2 730

Martinique

3 109

Guadeloupe

6

Saint-Barth

59

Saint-Martin

Une intégration régionale faible...

Le **statut de RUP** de 3 des 4 territoires, des **différences culturelles** et l'**absence d'autonomie** nuisent à l'intégration régionale des Antilles françaises.

Taux de chômage :



Dépendance aux importations

90%



Dont depuis la **60%**

Taux de pauvreté :



La Martinique dispose d'une **capacité de raffinage** qui lui permet d'alimenter tous les territoires des Antilles ainsi que la Guyane. Sans réduire la dépendance globale aux importations d'hydrocarbures, cette capacité **limite les risques de pénurie** des produits raffinés.

Sources : Observatoire Marine 2040, IEDOM, IEOM, SHOM, INSEE, Ministère des Armées.

Les outre-mer (5/6)

Océan Pacifique : Polynésie française et Clipperton

Immense territoire maritime constitué de 5 archipels et 118 îles, la Polynésie française apporte à la France près de 50% de sa ZEE. Caractérisée par son isolement au cœur du Pacifique sud, elle se situe au carrefour géographique entre la Chine, l'Amérique du Sud et l'Australie. Elle est moins dépendante économiquement de la métropole que les autres territoires, mais reste malgré les ressources de la mer très soumise aux flux logistiques extérieurs et internes.



51,63 % de la ZEE française
 Distance à l'Hexagone par la mer : **16 500** pour la Polynésie et **11 700 km** pour Clipperton

	Polynésie française	Hexagone	DROM	COM
Statut	COM PTOM	État indépendant	Département et Région d'Outre-mer	Collectivité d'Outre-mer
PIB	5,4 M€	2 822 Md €	Statuts RUP ★ Région ultra-périphérique de l'UE ★	PTOM ★ Pays et Territoire d'Outre-Mer ★
PIB/hab	19 391 €	34 536 €		
Hab.	279 400 →	66 000 000		



Les **RUP** font partie de l'Union Européenne et sont soumis à la législation européenne.
 Les **PTOM** sont constitutionnellement liés à un État membre, mais ne font pas partie eux-mêmes de l'UE.

Forces Armées en (FAPF) Polynésie française

1200 militaires et civils de la Défense

Principale base
Base navale de Papeete
 Polynésie française, Tahiti (îles de la Société)

Principale unité
RIMaP-P

- Moyens aéromaritimes**
- 1** Frégate de surveillance
 - 1** Bâtiment de Soutien et d'Assistance Outre-Mer (BSAOM)
 - 1** Patrouilleur
 - 1** Patrouilleur côtier de gendarmerie maritime
 - 2** Hélicoptères
 - 3** Avions de transport
 - 2** Avions de surveillance maritime

Principaux ports
Papeete
 Polynésie française, Tahiti (îles de la Société)

Tonnage annuel de fret
1 400 000 t.

Nombre annuel de passagers
2 159 000

Sources : Observatoire Marine 2040, IEDOM, IEOM, SHOM, INSEE, Ministère des Armées.

Les outre-mer (5/6)

Océan Pacifique : Polynésie française et Clipperton

Vulnérabilités...



Risques et menaces

Risques Menaces



Changement climatique
(submersions)



Influence (Chine)



Narcotrafic



Mouvements
indépendantistes



Pêche illégale



Contestation de
souveraineté
(Clipperton)



Pollutions
(plastiques)

⚠ Parmi les 118 îles constituant les 5 archipels de la Polynésie française, de nombreux atolls sont fortement exposés à la **montée du niveau des océans**. Certains sont menacés de disparition. Les sources d'eau douce des îles habitées risquent d'être polluées par l'eau de mer.

⚠ Un **narcotrafic émergent**, à destination de l'Australie et de la Nouvelle-Zélande, transite par la Polynésie, principalement par les îles Marquises.

⚠ **Plusieurs menaces** sont latentes mais doivent être surveillées : pêche illégale, potentielle résurgence de revendications mexicaines sur Clipperton.

...et atouts majeurs

Intérêts

Intérêts stratégiques



✓ Une **ZEE immense**, comparable à la surface de l'Europe, ce qui fait d'elle l'une des plus vastes au monde.

✓ Une **position géographique stratégique**, au carrefour entre 3 continents : l'Océanie, l'Asie et l'Amérique.

Des richesses et un potentiel importants



✓ **Des fonds marins riches en minerais** : encroûtements cobaltifères dans les Tuamotu, nodules polymétalliques à Clipperton.

✓ La Polynésie a su développer plusieurs pans de l'**économie maritime** qui contribuent largement à ses **exportations**, notamment la **perliculture** et la **pêche hauturière**. Le potentiel de cette dernière est encore largement sous-exploité.

✓ Le **potentiel des énergies marines et des biotechnologies** est prometteur.

Participation de l'État

Part de l'emploi public

38%

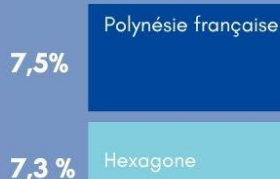
*chiffre pour la Polynésie française

Financement par l'État
des politiques publiques
(en millions d'euros)

1 345

Polynésie française

Taux de chômage :



Dépendance
aux importations

85%



Dont depuis la
20%

Un espace immense mais isolé et fragmenté

La **dispersion extrême** des îles de la Polynésie complique l'accès aux services essentiels et l'assistance aux populations. Le **transport maritime inter-îles** est vital pour le ravitaillement. Isolé au milieu du Pacifique Sud, le territoire est particulièrement dépendant de flux logistiques à longue distance.

La Polynésie est en pointe sur les **technologies de climatisation** utilisant l'eau froide des profondeurs. Elle ambitionne de prendre **10% du marché mondial**.



Sources : Observatoire Marine 2040, IEDOM, IEOM, SHOM, INSEE, Ministère des Armées.

Les outre-mer (6/6)

Océan Atlantique: Saint-Pierre-et-Miquelon

Saint-Pierre-et-Miquelon, collectivité française nord-américaine très proche voisine du Canada, a perdu plus depuis plusieurs décennies déjà ses territoires de pêche, en même temps que la ressource en morues qui faisait sa richesse s'épuisait. Elle ne s'en est pas relevée. Malgré sa proximité relative de l'Arctique, son rôle stratégique pour la France reste limité.



ZEE : 8 734 km²

0,09% de la ZEE française
Distance à l'Hexagone par la mer : 4 200 km

	Saint-Pierre-et-Miquelon	Hexagone	Statuts	
Statut	COM	Etat indépendant	DROM Département et Région d'Outre-mer	COM Collectivité d'Outre-mer
PIB	PTOM	2 822 Md €	RUP ★	PTOM ★
PIB/hab	0,24M€	66 000 000	Région ultra-périphérique de l'UE ★	Pays et Territoire d'Outre-Mer ★
Hab.	39 778€			
	5 800			

Part des +60 ans
Part des -20 ans



Les **RUP** font partie de l'Union Européenne et sont soumis à la législation européenne.
Les **PTOM** sont constitutionnellement liés à un État membre, mais ne font pas partie eux-mêmes de l'UE.



Marine à Saint-Pierre-et-Miquelon

Moyens aéromaritimes

1 patrouilleur (Fulmar)

Principal port

Saint-Pierre

Tonnage annuel de fret

40 000 t.

Nombre annuel de passagers

68 800

Sources : Observatoire Marine 2040, IEDOM, IEOM, SHOM, INSEE, Ministère des Armées.

Les outre-mer (6/6)

Océan Atlantique: Saint-Pierre-et-Miquelon

Vulnérabilités... ..ou atouts majeurs ?

Risques et menaces

Risques
Menaces



Changements climatiques

Le changement climatique a des effets importants sur Saint-Pierre-et-Miquelon. La violence des tempêtes se renforcera et avec elle le risque de submersion :. Miquelon-Langlade est la première commune de France a devoir être déplacée en raison de ce dernier.



Toute revendication des États-Unis sur le Canada pourrait avoir des conséquences sur Saint-Pierre-et-Miquelon.



Contestation de la souveraineté

Intérêts

Intérêts stratégiques



Saint-Pierre-et-Miquelon est une porte d'entrée sur l'Amérique du nord. L'archipel est situé sur la route maritime reliant l'Europe aux États-Unis via le port d'Halifax au Canada. Ce territoire est un espace de coopération symbolique mais réel avec le Canada.

Seul territoire habité d'outre-mer situé au dessus de la zone des tropiques, Saint-Pierre-et-Miquelon est idéalement placé pour l'observation et le contrôle des constellations de satellites.

Participation de l'État

Part de l'emploi public

45%

Financement par l'État des politiques publiques (en millions d'euros)

114

Une économie liée à celle du Canada

Saint-Pierre-et-Miquelon dispose aujourd'hui d'une **économie fragile**, marquée par le déclin de la pêche à la morue et une **forte dépendance** aux échanges et à l'approvisionnement avec le **Canada** (50% des importations).

Taux de chômage :



Dépendance aux importations

95%



Dont depuis la 24%

La position de l'archipel est particulièrement intéressante pour le **contrôle des constellations en orbite basse** (par exemple, *Starlink*). Le territoire accueille par ailleurs une station de contrôle du système **Galiléo** et une station de suivi des tirs d'**Ariane 6**.



Sources : Observatoire Marine 2040, IEDOM, IEOM, SHOM, INSEE, Ministère des Armées.

